



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

Conseil des ministres – 11 DECEMBRE 2025

ODJ	SYNTHESE
Point 1 Cabinet proposant : R.V. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 4 décembre 2025.	/
Point 2 Cabinet proposant : R.V. Communication au Parlement bruxellois des décisions du Conseil des Ministres du 4 décembre 2025.	/
Point 3 Cabinet proposant : R.V. Affaires pendantes devant la Cour Constitutionnelle (AP 25-020) - Notifications des recours en annulation et questions préjudicielles.	Le Gouvernement a pris acte des affaires pendantes devant la Cour Constitutionnelle.

Point 4 Cabinet proposant : R.V. Arrêts prononcés par la Cour Constitutionnelle (ARP 25-020)	Le Gouvernement a pris acte des arrêts prononcés par la Cour Constitutionnelle.
Point 5 Cabinet proposant : R.V. Décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 60.000 € à l'asbl Zinneke pour la préparation en 2025 de la Zinneke Parade 2026 (12/12e)	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'un subside de 60.000 € à l'asbl Zinneke pour la préparation en 2025 de la Zinneke Parade 2026.
Point 6 Cabinet proposant : R.V. Note de principe (2): Brussels Deal	Reporté
Point 7 Cabinet proposant : A.M. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au recours introduit par la s.a. ROMEO DEVELOPMENT contre la décision du Collège d'environnement du 9 juillet 2025 lui refusant un permis d'environnement de classe 1B visant à exploiter diverses installations classées dans un futur ensemble d'immeubles comprenant des logements, des commerces, un équipement, une activité productive et des bureaux à Schaerbeek, chaussée de Louvain n° 770.	Sur proposition du Ministre Alain Maron, en charge de l'Environnement, le Gouvernement bruxellois a adopté l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au recours introduit par la s.a. ROMEO DEVELOPMENT contre la décision du Collège d'environnement du 9 juillet 2025 lui refusant un permis d'environnement de classe 1B visant à exploiter diverses installations classées dans un futur ensemble d'immeubles comprenant des logements, des commerces, un équipement, une activité productive et des bureaux à Schaerbeek, chaussée de Louvain n° 770.

Point 8 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour la passation du marché public 2025B0157 concernant la Mission complète d'auteur de projet pour la restauration historique écologique, paysagère & hydromorphologique des étangs du parc Tournay Solvay (ref. MB2440 – 2025B0157)	Sur l'initiative du Ministre de l'Environnement Alain MARON, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé D'approuver le lancement du marché « Mission complète d'auteur de projet pour la restauration historique écologique, paysagère & hydromorphologique des étangs du parc Tournay Solvay » pour un montant total estimé à 309.760,00 EUR TVAC.
Point 9 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance modifiant le Code du 25 mars 1999 de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale et modifiant certaines législations connexes – Première lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron, le gouvernement approuve en première lecture l'avant projet d'ordonnance modifiant le Code du 25 mars 1999 de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale afin de transposer la directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal et mettre cette ordonnance à jour avec le futur Code pénal.
Point 10 Cabinet proposant : A.M. Avant-Projet d'Ordonnance portant approbation du compte général et règlement définitif du budget de Bruxelles Environnement pour l'année 2024	/
Point 11 Cabinet proposant : A.M. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 novembre 2012 fixant les quotas de certificats verts pour les années 2013 et suivantes - 2ème lecture	Sur base de l'étude de Brugel daté du 3 juin 2025, le Gouvernement a adopté en deuxième lecture le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 novembre 2012 fixant les quotas de certificats verts pour les années 2013 et suivantes.

Point 12 Cabinet proposant : A.M. Rapportage annuel des travaux effectués par la Task Force « PLEDGE Protected Areas »	Sur proposition du Ministre-Président en charge de l'Aménagement du Territoire et du Ministre de l'Environnement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de l'avancement des travaux de la Task Force chargée de la mise en œuvre du « PLEDGE Protected Areas » adopté par le Gouvernement le 26/10/2023 et visant à atteindre l'objectif de 25% de superficie protégée et strictement protégée à l'horizon 2030.
Point 13 Cabinet proposant : A.M. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du XX/XX/XXXX modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2013 relatif à la prévention et la réduction intégrées de la pollution due aux émissions industrielles, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002 relatif à l'incinération et à la coïncinération des déchets et l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 juillet 2001 fixant les conditions d'exploitation pour le nettoyage à sec au moyen de solvants – 1er lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron le Gouvernement a approuvé en première lecture le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2013 relatif à la prévention et la réduction intégrées de la pollution due aux émissions industrielles, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002 relatif à l'incinération et à la coïncinération des déchets et l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 juillet 2001 fixant les conditions d'exploitation pour le nettoyage à sec au moyen de solvants. Le projet transpose la directive (UE) 2024/1785 du Parlement européen et du Conseil du 24 avril 2024 modifiant la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) et la directive 1999/31/CE du Conseil concernant la mise en décharge des déchets.

Point 14 Cabinet proposant : A.M. Clean.Brussels - Avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération concernant le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs pour certains flux de déchets et pour les déchets sauvages et portant modification de l'ordonnance du 12 décembre 1991 créant des fonds budgétaires – 5ème Lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de l'Environnement, le Gouvernement bruxellois a approuvé en cinquième et dernière lecture un avant-projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération interrégional concernant le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs pour certains flux de déchets et pour les déchets sauvages et portant modification de l'ordonnance du 12 décembre 1991 créant des fonds budgétaires. Cet accord de coopération permet d'une part de fixer un cadre interrégional pour les systèmes de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) existants et à venir. D'autre part, cet accord applique l'article 8 de la directive 2019/904/UE du 5 juin 2019 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement qui prévoit un nouveau système de REP visant la couverture des coûts afférents à la propreté publique de déchets sauvages, à savoir certains emballages, les mégots et les emballages de cigarettes, les ballons de baudruche, les lingettes humides. Les trois régions imposent aussi au secteur des chewing-gums d'engager des actions en matière de prévention et de nettoyage de déchets de chewing-gums. Enfin, cet accord modifie l'Accord de coopération du 4 novembre 2008 concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages d'une part pour adapter le fonctionnement de la Commission interrégionale de l'Emballage qui devient désormais la Commission interrégionale de la REP, et d'autre part pour organiser également le financement des coûts de propreté publique pour les déchets d'emballages, à savoir certains récipients en plastique pour aliments et boissons, les sacs plastiques, et les canettes.
Point 15 Cabinet proposant : A.M. MPOO 2025F0173 - Développer le logiciel contenant la méthode unique PEB (Projet LPEB New) - Approbation d'une dépense marchés publics supérieure à 2.500.000 euros en procédure ouverte	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, le Gouvernement bruxellois a approuvé le lancement du marché « Développer le logiciel contenant la méthode unique PEB (Projet LPEB New) » pour un montant total estimé de 2.526.972,00 € hors TVA ou 3.057.636,12 €, 21% TVA comprise.

Point 16 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour la passation du marché public CSC_2025F0146 concernant l'organisation de l'examen centralisé des certificateurs PEB	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de l'Environnement, de l'Energie et du Climat, le gouvernement bruxellois a approuvé le lancement du marché pour un montant total répétitions comprises estimé à 480.000,00 € hors TVA ou 580.800,00 €, 21% TVA comprise.
Point 17 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance portant approbation du compte général et règlement définitif du budget du Port de Bruxelles pour l'année 2024	/
Point 18 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance portant approbation du compte général et règlement définitif du budget de l'Agence régionale pour la propreté pour l'année 2024.	/
Point 19 Cabinet proposant : A.M. Approbation de la présente liste des projets de marchés publics supérieurs à 160.000 euros pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes de l'Agence Bruxelles-Propreté – Marché public relatif à la fourniture échelonnée de bulles à verre aériennes	Reporté

Point 20 Cabinet proposant : A.M. Avenant à la convention relative à l'exploitation de l'usine d'incinération, prolongeant la durée initialement fixée du 03/09/2024 au 31/12/2025.	Sur proposition du Ministre Alain MARON, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a confirmé la prolongation via de nouvelles conventions des principes conventionnels permettant l'exploitation de l'unité d'incinération régionale.
Point 21 Cabinet proposant : D.D. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant exécution de l'article 4 de l'ordonnance du 21 mars 2024 relative à la création d'une banque de données dénommée talentAnalytics.brussels - 1ère lecture	Le texte du projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant exécution de l'article 4 de l'ordonnance du 21 mars 2024 relative à la création d'une banque de données dénommée talentAnalytics.brussels, a été approuvé en première lecture par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur proposition du Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des finances, du budget, de la fonction publique, de la promotion du multilinguisme et de l'image de Bruxelles.
Point 22 Cabinet proposant : D.D. Première et dernière lecture - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur un congé d'office pour mission de Madame Stampaert Diane pour exercer un mandat de Directrice générale de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines auprès de la Communauté française	Sur proposition du Ministre de la Fonction publique, Dirk De Smedt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le projet d'arrêté portant sur un congé d'office pour mission de Madame Stampaert Diane, du 21-06-2025 au 31-12-2029 inclus, pour exercer un mandat de Directrice générale de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines auprès de la Communauté française.
Point 23 Cabinet proposant : B.C. Evaluation annuelle 2024 du dispositif des titres-services – Prise d'acte	Sur proposition du ministre de l'Emploi, le gouvernement a pris acte de l'évaluation annuelle 2024 du dispositif des titres-services.

Point 24 Cabinet proposant : B.C. Avant-projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage et l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 septembre 2016 relatif au stage de première expérience professionnelle (1ère lecture)	Sur la proposition du Ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé, en première lecture, l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage et l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 septembre 2016 relatif au stage de première expérience professionnelle.
Point 25 Cabinet proposant : B.C. Prise d'acte de la synthèse annuelle de la Prime régionale handicap pour la période de juillet 2024 à septembre 2025	Sur proposition du Ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la synthèse annuelle de la Prime régionale handicap pour la période de juillet 2024 à septembre 2025 et a approuvé sa transmission au Parlement régional bruxellois, à Brupartners et au Conseil bruxellois des personnes en situation de handicap.
Point 26 Cabinet proposant : B.C. Prévisions en moyen humains et financiers affectés aux projets à charge de la dotation régionale ainsi que le plan pluriannuel d'investissement	Reporté
Point 27 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le montant provisoire et engageant la première tranche de la subvention pour les travaux de réhabilitation du site classé de l'Abbaye de Forest sise Place Saint-Denis à Forest	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 1.900.000 euros pour les travaux de réhabilitation du site classé de l'Abbaye de Forest sise Place Saint-Denis à Forest.

Point 28 Cabinet proposant : A.P. Recours au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale introduit contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Berchem-Sainte-Agathe de refuser le permis d'urbanisme tendant à « mettre en conformité la transformation d'un immeuble de trois appartements en un immeuble de quatre appartements », rue de l'Etoile Polaire.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d'arrêté déclarant recevable et fondé le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Berchem-Sainte-Agathe de refuser le permis d'urbanisme tendant à « mettre en conformité la transformation d'un immeuble de trois appartements en un immeuble de quatre appartements », rue de l'Etoile Polaire. Le permis d'urbanisme est délivré.
Point 29 Cabinet proposant : A.P. Recours au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale introduit par la contre la décision du fonctionnaire délégué de refuser le permis d'urbanisme tendant à « régulariser un dispositif publicitaire de 2m² rétro-éclairé (MU 1050) », avenue Carton de Wiart à Jette	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d'arrêté déclarant recevable mais non fondé le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du fonctionnaire délégué de refuser le permis d'urbanisme tendant à « régulariser un dispositif publicitaire de 2m² rétro-éclairé (MU 1050) », avenue Carton de Wiart à Jette. Le permis d'urbanisme est refusé.
Point 30 Cabinet proposant : A.P. Lignes directrices Terrasse Horeca dans l'espace public - Prolongation	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé la prolongation des lignes directrices Terrasse Horeca jusqu'au 30 juin 2026 en attente de la modification définitive de l'arrêté « dispense » à ce sujet.

Point 31 Cabinet proposant : A.P. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 13 novembre 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme, de l'avis du fonctionnaire délégué, de la commune, de la commission royale des Monuments et des Sites, de Bruxelles Mobilité, de Bruxelles Environnement, de la commission de concertation ainsi que des mesures particulières de publicité ou de l'intervention d'un architecte – Deuxième lecture	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve en deuxième lecture le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 13 novembre 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant les actes et travaux dispensés de permis d'urbanisme, de l'avis du fonctionnaire délégué, de la commune, de la commission royale des Monuments et des Sites, de Bruxelles Mobilité, de Bruxelles Environnement, de la commission de concertation ainsi que des mesures particulières de publicité ou de l'intervention d'un architecte.
Point 32 Cabinet proposant : A.P. Recours introduit auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale contre le décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schaerbeek, refusant le permis d'urbanisme tendant, « dans un logement unifamilial, à la mise en conformité de la construction d'une annexe au rez-de-chaussée, au changement d'affectation du rez-de-chaussée en un commerce, à l'aménagement d'un logement supplémentaire, au rehaussement d'un mur mitoyen, à la création d'une véranda, une lucarne et deux balcons, à l'isolation extérieure de la toiture à versants, à la réalisation de travaux d'intérieur structurels, à l'aménagement de toitures-terrasses et aux modifications des façades », chaussée de Louvain.	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le projet d'arrêté déclarant recevable, mais non fondé, le recours introduit auprès du Gouvernement contre la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schaerbeek de refuser le permis d'urbanisme tendant à « dans un logement unifamilial, à la mise en conformité de la construction d'une annexe au rez-de-chaussée, au changement d'affectation du rez-de-chaussée en un commerce, à l'aménagement d'un logement supplémentaire, au rehaussement d'un mur mitoyen, à la création d'une véranda, une lucarne et deux balcons, à l'isolation extérieure de la toiture à versants, à la réalisation de travaux d'intérieur structurels, à l'aménagement de toitures-terrasses et aux modifications des façades », chaussée de Louvain. Le permis d'urbanisme est refusé.

Point 33 Cabinet proposant : R.V. OPTiris - Gestion efficiente du parc immobilier administratif régional (note Immo 5bis – Statut global Optiris Immo et relocalisation cabinets)- report du 03/07/2025- ...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 34 Cabinet proposant : R.V. Bruxelles Environnement - attribution du mandat de Directeur·trice général.e (A5) au sein de Bruxelles Environnement- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 35 Cabinet proposant : R.V. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur·trice général.e adjoint.e (A4+)- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 36 Cabinet proposant : R.V. La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) - attribution du mandat de directeur·trice général.e (A5)- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 37 Cabinet proposant : R.V. L'Agence Régionale pour la Propreté (ARP) - attribution du mandat d'inspecteur·trice général.e (A4) Budget, Finances, Contrôle de gestion et IT- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 38 Cabinet proposant : R.V. Le Port de Bruxelles - attribution du mandat de directeur·trice chef de service (A4) Ressources Humaines, Finances, Juridique et Capitainerie- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 39 Cabinet proposant : R.V. Octroi d'une subvention de 21.000.000 euros à la Fondation KANAL pour l'année 2025 dans le cadre du contrat de gestion 2024-2028.- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé un subside de 21.000.000 € à la Fondation KANAL pour l'année 2025 au titre de la dotation annuelle conformément au contrat de gestion du 20 juillet 2023 La réaffectation du garage Citroën en Musée d'Art Moderne et Contemporain et nouvelle implantation du CIVA est un projet inscrit dans l'Accord de Majorité 2024-2028 du Gouvernement de la Région Bruxelles Capital et constitue un des projets emblématiques du Plan Canal.
Point 40 Cabinet proposant : R.V. Dispositif d'accrochage scolaire : dAS Continuité 2024-2025» - Octroi d'une subvention complémentaire-Budget 2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	/

Point 41 Cabinet proposant : R.V. Dispositif du soutien aux activités d'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté- dASc Continuité 2025- Octroi d'une subvention complémentaire- Budget 2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	/
Point 42 Cabinet proposant : R.V. Plan d'accrochage scolaire communal (pASc) 2025-2027 : pASc Continuité 2025 – Octroi d'une subvention complémentaire – Budget 2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	/
Point 43 Cabinet proposant : R.V. Projet de Plan d'Aménagement directeur (PAD) « Josaphat » et son Rapport sur les Incidences environnementales (RIE) – 2e lecture- report du 30/06/2022- ... - report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 44 Cabinet proposant : R.V. Projet Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale adoptant la modification partielle du plan régional d'affectation du sol arrêté le 3 mai 2001 relative au plateau du Heysel – 3e lecture - report du 21/03/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 45 Cabinet proposant : R.V. Avant-projet d'ordonnance portant modification du titre VII du Code Bruxellois de l'aménagement du territoire « CoBAT » en vue d'instaurer un droit de préemption généralisé à l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale (3e lecture).- report du 04/04/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 46 Cabinet proposant : R.V. Approbation en troisième lecture du projet de Plan d'Aménagement Directeur (PAD) « Porte de Ninove » et de son rapport sur les incidences environnementales.- report du 02/05/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 47 Cabinet proposant : R.V. Calamités publiques : pluies abondantes du 24 juillet 2025 – reconnaissance- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Président, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a reconnu les pluies abondantes du 24 juillet 2025 comme calamités publique au sens de l'ordonnance du 25 avril 2019 relative à la réparation de certains dommages causés par des calamités publiques sur l'ensemble du territoire de la commune de Forest et sur le territoire des quartiers «Globe» et «Kalevoet-Moensberg» de la commune d'Uccle tels que définis par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)
Point 48 Cabinet proposant : R.V. Mise en œuvre du programme « Brussels Helps Ukraine » – Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 349.825,00	Sur la proposition du Ministre-Président, et considérant la prudence budgétaire dans le contexte des affaires courantes, il est proposé au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'octroyer une nouvelle subvention facultative de 349.825,00 € à l'asbl « Communa » pour la gestion de centres d'hébergement temporaire, pour le second semestre de l'année budgétaire 2025.

€ à l'asbl « Communa » pour la gestion de centres d'hébergement temporaire, pour le second semestre de l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	
Point 49 Cabinet proposant : R.V. Note de principe : Brussels Deal et Hub humanitaire- report du 04/12/2025	Reporté
Point 50 Cabinet proposant : R.V. Exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l'octroi de l'accueil aux personnes demandant ou ayant l'intention de demander la protection internationale – Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 2025 octroyant une subvention de 5.232.410,00 € à l'asbl « Médecins du Monde » pour l'organisation et la coordination d'un hub humanitaire dispensant des services de première ligne aux personnes en situation d'errance en région bruxelloise, pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur la proposition du Ministre-Président et dans le cadre de l'exécution du Brussels Deal, il est proposé au gouvernement d'adopter un arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 2025 octroyant une subvention de 5.232.410,00 € à l'asbl « Médecins du Monde » pour l'organisation et la coordination d'un hub humanitaire dispensant des services de première ligne aux personnes en situation d'errance en région bruxelloise, pour l'année budgétaire 2025 à l'asbl « Médecins du Monde ». 4 La modification vise à octroyer des moyens budgétaires complémentaires et à modifier la période d'éligibilité du subside afin que le consortium du hub humanitaire supervisé par Médecins du Monde puisse poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif d'aide humanitaire jusqu'à la fin de l'année 2025, sous réserve d'une ventilation de crédits budgétaires à partir de la provision des mesures conservatoires. Conformément à la demande du Ministre-Président, la configuration du hub humanitaire sera revue à partir de 2026 selon les conclusions du travail mené par l'asbl « Bruss'help », en vue de réduire de façon significative les dépenses de la Région consacrées au subventionnement de ce projet, tout en maintenant une offre de services humanitaires essentielle.

Point 51 Cabinet proposant : R.V. Mise en œuvre du programme « Brussels Helps Ukraine » et exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l’octroi de l’accueil aux personnes demandant ou ayant l’intention de demander la protection internationale – Projet d’arrêté octroyant une subvention de 2.926.593,00 € à l’asbl « Ukraine Voices Refugee Committee » pour la gestion de centres d’hébergement temporaire et d’urgence, pour le second semestre de l’année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur la proposition du Ministre-Président, et dans le cadre du programme « Brussels Helps Ukraine » et de l’exécution du « Brussels Deal », il est proposé au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d’octroyer une nouvelle subvention facultative de 2.926.593,00 € à l’asbl « Ukraine Voices Refugee Committee » pour qu’elle puisse poursuivre la gestion de centres d’hébergement temporaire et d’urgence, pour le second semestre de l’année budgétaire 2025.
Point 52 Cabinet proposant : R.V. Ventilation de crédits à partir de la provision mesures conservatoires compétence du Ministre-Président- report du 04/12/2025	/
Point 53 Cabinet proposant : R.V. Poursuite de la mise en œuvre du dispositif SubLINK – Arrêté de subventionnement de l’ASBL Transit- report du 04/12/2025	/
Point 54 Cabinet proposant : R.V. Exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l’octroi de l’accueil aux personnes demandant ou ayant l’intention de demander la protection internationale – Projet d’arrêté octroyant une subvention de 5.070.492,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour la gestion de centres d’hébergement et de transition, pour le second semestre de l’année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur la proposition du Ministre-Président, et dans le cadre de l’exécution du Brussels Deal, il est proposé au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d’octroyer une nouvelle subvention facultative de 5.070.492,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour lui permettre de poursuivre la gestion de centres d’hébergement d’urgence et de transition du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025. L’octroi de la subvention contribuera à l’atteinte des objectifs de la convention avec Fedasil en soutenant le financement de plus de 380 places d’accueil humanitaire

Point 55 Cabinet proposant : R.V. Exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l’octroi de l’accueil aux personnes demandant ou ayant l’intention de demander la protection internationale – Projet d’arrêté modifiant l’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 juin 2024 octroyant une subvention de 772.527,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour la gestion d’un centre d’hébergement d’urgence dédié à l’accueil de mineurs étrangers non accompagnés en errance, pour l’année budgétaire 2024- report du 04/12/2025	Sur la proposition du Ministre-Président, dans le cadre de l’exécution du Brussels Deal et de l’ordonnance de finances du 29 septembre 2025 ouvrant des crédits provisoires pour les mois d’octobre, de novembre et de décembre 2025 sur le budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l’année budgétaire 2025, il est proposé au gouvernement de modifier l’arrêté du 6 juin 2024 octroyant une subvention de 772.527,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour la gestion d’un centre d’hébergement d’urgence dédié à l’accueil de mineurs étrangers non accompagnés en errance, afin d’octroyer les moyens budgétaires nécessaires à la poursuite du projet jusqu’à la fin de l’année 2025 (à hauteur de 421.909,00 €), portant le montant total de la subvention à 1.194.436,00 €
Point 56 Cabinet proposant : R.V. Exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l’octroi de l’accueil aux personnes demandant ou ayant l’intention de demander la protection internationale – Projet d’arrêté octroyant une subvention facultative de 153.660,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour la gestion de places d’accueil humanitaire dans le cadre du plan hivernal, pour l’année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Face à l’augmentation du nombre de familles à la rue sur le territoire bruxellois, le Collège réuni de la Commission communautaire commune (Cocom) et le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale se sont accordés sur le financement de divers dispositifs d’aide humanitaire. À cet égard, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur le subventionnement de 40 places d’accueil humanitaire dans le centre pour familles organisé par l’asbl New Samusocial, le 9 octobre 2025. La présente note propose au gouvernement d’exécuter cette décision et d’octroyer une subvention de 153.660,00 € à l’asbl « New Samusocial » pour la gestion de 40 places d’accueil supplémentaires réservées à l’accueil de familles dans le cadre du plan hivernal, du 1er novembre 2025 au 31 décembre 2025.

Point 57 Cabinet proposant : R.V. Exécution de la convention de partenariat avec Fedasil relative à l’octroi de l’accueil aux personnes demandant ou ayant l’intention de demander la protection internationale – Projet d’arrêté modifiant l’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 2025 octroyant une subvention de 14.751.255 € à l’asbl « Plateforme de soutien aux réfugiés » pour la gestion opérationnelle de centres d’hébergement d’urgence et l’organisation d’un service d’information sociale, administrative et juridique en soutien aux personnes migrantes en région bruxelloise, pour l’année budgétaire 2025, en ce qui concerne le montant de la subvention - report du 04/12/2025	Sur la proposition du Ministre-Président, et dans le cadre de l’exécution du Brussels Deal, il est proposé au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de modifier l’arrêté du 3 juillet 2025 octroyant une subvention de 14.751.255,00 € à l’asbl « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés » pour la gestion opérationnelle de centres d’hébergement d’urgence et l’organisation d’un service d’information sociale, administrative et juridique en soutien aux personnes migrantes en région bruxelloise, pour l’année budgétaire 2025. La modification proposée porte sur l’octroi d’un budget complémentaire de 6.485.482,00 € à l’asbl dont : - - 1.806.887,00 € pour la gestion de 7 centres d’hébergement et du SISA pour le dernier trimestre de 2025 ; 49.500,00 € pour l’acquisition d’un véhicule utilitaire ; et 4.629.095,00 € pour des travaux d’investissement dans des infrastructures destinées à devenir de nouveaux centres d’hébergement en 2026. La subvention d’un montant total de 21.236.737,00 € contribuera à l’atteinte des objectifs du Brussels Deal en soutenant le financement de plus de 850 places d’accueil humanitaire jusqu’à la fin de l’année 2025.
Point 58 Cabinet proposant : R.V. Exécution de l’accord de principe avec la Cocom sur le soutien financier à des projets d’hébergements collectifs autogérés négociés pour l’année 2025 – Projets d’arrêtés du gouvernement octroyant une subvention de 60.688,00 € à l’asbl « Communa » pour la gestion de l’occupation temporaire « Sorocité » et de 254.724,00 € à l’asbl « Fédération bruxelloise unie pour le logement » pour la gestion des occupations temporaires « Depage » et « Livourne », pour le second semestre de l’année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	En exécution de l’accord de principe avec la Commission communautaire commune relatif au soutien à des projets d’hébergements collectifs autogérés négociés permettant la mise à l’abri de publics en situation de précarité pour l’année 2025, il est proposé au gouvernement de renouveler l’octroi de deux subventions facultatives de respectivement : - - 60.688,00 € à l’asbl « Communa » pour la gestion de l’occupation temporaire « Sorocité », pour le second semestre de l’année budgétaire 2025 ; et 254.724,00 € à l’asbl « Fédération bruxelloise unie pour le logement » pour la gestion des occupations temporaires « Depage » et « Livourne », pour le second semestre de l’année budgétaire 2025.

Point 59 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - Subside Flagey (12/12e) – Arrêté modificatif- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort et de Dirk DE SMEDT, tous deux en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 860.000€ (12/12e) à l'asbl Flagey.
Point 60 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – août (2e partie)-septembre 2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'août et de septembre 2025.
Point 61 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025 - Animacy- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.
Point 62 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025 - Listen Festival- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.
Point 63 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025 - Bel Prizes- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.

Point 64 Cabinet proposant : R.V. Décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'octroyer une subvention de 300.000 € (12/12e) à l'asbl Explore.brussels, pour l'organisation et la promotion du Banad Festival, du ANTE Festival et des projets (visites guidées) pour l'année 2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 300.000 € (12/12e) à l'asbl Explore.brussels, pour l'organisation et la promotion du Banad Festival, du ANTE Festival et des projets (visites guidées) pour l'année 2025.
Point 65 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025 – Museum Night Fever- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.
Point 66 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025 - Europalia- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.
Point 67 Cabinet proposant : R.V. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – octobre/novembre/décembre 2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2025.

Point 68 Cabinet proposant : R.V. Décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d’octroyer une subvention de fonctionnement de 13.162.000 € à l'asbl visit.brussels pour l'année 2025, deux subventions de 4.910.000 € et de 1.871.000 € pour l'organisation et la promotion des actions spécifiques 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT et du Ministre Dirk DE SMEDT tous deux en charge de l’Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 13.162.000 € à l'asbl visit.brussels pour l'année 2025 et sur l’octroi d’une subvention de 6.781.000,00 € pour l'organisation et la promotion des actions spécifiques 2025.
Point 69 Cabinet proposant : R.V. Citydev.brussels – Rénovation Urbaine - Dotation Bonus-Malus 2025 - Indicateurs 2024.- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président en charge de la Rénovation Urbaine, le Gouvernement décide de l’octroi de la dotation annuelle de bonus-malus 2025 - indicateurs 2024 à la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (citydev.brussels).
Point 70 Cabinet proposant : R.V. Octroi d’une subvention à Homegrade pour son projet Conseil et Accompagnement Logement Réf : SUB/2025/Homegrade/AccompagnementLogement/p3_4- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale Rudi VERVOORT chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Ministre Alain MARON en charge de la Transition climatique, de l’Environnement, de l’Énergie et de la Démocratie participative, de l’Action sociale et de la Santé, et du Ministre Sven GATZ en charge des Finances, du Budget et de la Fonction publique, le Gouvernement bruxellois a approuvé de porter la subvention en faveur de l’asbl Homegrade de 3.814.000,00 € à 5.440.668,00 € en prolongeant ses missions jusqu’au 31 décembre 2025 pour accompagner les bruxellois dans toutes les démarches liées à l’amélioration de leur logement (acoustique, énergie, logement, patrimoine, rénovation, urbanisme) ainsi que la mission de préservation des ascenseurs anciens à valeur patrimoniale).

Point 71 Cabinet proposant : R.V. Programme FEDER 2021-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale OS 2.1.5 - Equipement en réseaux de chaleurs sur des sites d'intérêt collectif majeur, en construction ou en rénovation Modification des montants de subvention des projets sélectionnés- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 1.703.992,67 euros au projet FEDER « Réseau de chaleur du site Usquare.brussels » du bénéficiaire « Société d'aménagement urbain » . Le projet retenu devra être mis en œuvre au plus tard pour le 31/12/2029 et opérationnel pour début 2031.
Point 72 Cabinet proposant : R.V. Citydev.brussels - Rénovation Urbaine Dotation de fonctionnement et dotation pour les actions de consultation participative pour l'année 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président en charge de la Rénovation urbaine, le gouvernement décide de l'octroi de la dotation annuelle de fonctionnement et de la dotation pour les actions de consultation participative à la Société de Développement pour la Région de BruxellesCapitale (citydev.brussels).
Point 73 Cabinet proposant : R.V. Programme FEDER 2021-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale OS 2.6 – Economie circulaire / utilisation des ressources Octroi d'une subvention complémentaire à RotorDC Octroi de subventions à BC Materials, HERK&RED, BC ARCHITECTEN, Sonian Wood Coop, Circular Timber- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'octroi de subventions aux bénéficiaires des projets « 1135 - Hub Circulaire » porté par RotorDC et « Stadsatelierdeville » porté par BC Materials en partenariat avec Herk&Red, BC Architecten, Sonian Wood Coop et Circular Timber. Les projets retenus devront être mis en œuvre au plus tard pour le 31/12/2029 et opérationnels pour début 2031.

Point 74 Cabinet proposant : R.V. Programme FEDER 2021-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale OS 1.1 Actions 2 et 4 (2ème appel) - Amélioration des capacités de recherche et d'innovation - Sélection des projets et arrêtés de subvention OS 1.1 Action 1 - Soutenir et développer les infrastructures de Recherche et d'Innovation et permettre l'investissement nécessaire à un saut qualitatif régional - Arrêté de subvention et arrêté modificatif- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale a approuvé la sélection de deux projets dans le cadre de l'appel à projet OS 1.1 1 Actions 2 et 4 - Amélioration des capacités de recherche et d'innovation – 2ème appel du programme FEDER 2021-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale et d'affecter un budget de 1.912.797,48 euros aux bénéfices de ces projets. Les projets retenus devront être mis en œuvre au plus tard pour le 31/12/2029.
Point 75 Cabinet proposant : R.V. Revitalisation urbaine - Coordination des politiques de revitalisation Subvention aux communes – Contrats de rénovation urbaine, Contrats de quartier durable & Contrats d'axes et d'îlots – Année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 1.044.188,00 euros au bénéfice des communes qui bénéficient au moins d'un Contrat de Rénovation urbaine et/ou d'un des Contrats de quartier durable et/ou des Contrats d'axe et Contrats d'îlot afin de permettre à ces dernières de coordonner les mises en œuvre des politiques de revitalisation urbaine.
Point 76 Cabinet proposant : R.V. Octroi d'une subvention de 42.500 euros à l'asbl Prométhéa pour sa mission de sensibilisation des entreprises en faveur du développement territorial de Bruxelles.- report du 04/12/2025	Le Ministre-Président en charge du Développement territorial propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'octroi d'une subvention de 42.500 € à en faveur de l'asbl Prométhéa afin de poursuivre en 2025 sa mission de développement du Collectif d'entreprises Bruocsella, d'accompagnement d'acteurs culturels bruxellois, de communication sur le mécénat culturel et de sensibilisation des entreprises en faveur du développement territorial de Bruxelles.

Point 77 Cabinet proposant : R.V. Citydev.brussels Rénovation Urbaine Demande de subsides d'investissement - Année 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président en charge de la Rénovation urbaine, le Gouvernement décide de l'octroi de la dotation annuelle d'investissement 2025 à la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (citydev.brussels).
Point 78 Cabinet proposant : R.V. Projet d'arrêté modificatif du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une dotation au Bureau bruxellois de la planification pour les 6 derniers mois de l'année budgétaire 2025.- report du 04/12/2025	Reporté
Point 79 Cabinet proposant : R.V. Octroi d'une subvention complémentaire de 1.140.000 euros à la Société d'Aménagement Urbain en abrégé « SAU » - « Mission Déléguée 2025 »- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT en charge du Développement territorial, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'arrêté modificatif en faveur de la Société d'Aménagement Urbain (SAU) afin de couvrir les frais liés aux missions déléguées pour l'année 2025.
Point 80 Cabinet proposant : R.V. Contrat de rénovation urbaine 6 « Autour de Simonis » Modification n°1 de programme & Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant les subventions complémentaires et modifiant les différents montants alloués aux bénéficiaires pour la réalisation des actions et opérations donnant suite à la première modification du programme CRU N°6 « Autour de Simonis ».- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président Rudi VERVOORT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé la première modification du programme du CRU 6 « Autour de Simonis». A budget inchangé de 22 millions d'euros, cette modification de programme révisé la répartition des moyens disponibles au profit de deux projets les plus avancés, portant sur la création de nouveaux logements Av. Jean Dubrucq 172-178 et sur la création d'un nouvel immeuble mixte au Pont de Jette.

Point 81 Cabinet proposant : R.V. Reconduction des subventions aux zones de police limitée à la période fixée par les ordonnances ouvrant des crédits provisoires pour l'année budgétaire 2025 – second semestre - report du 04/12/2025	/
Point 82 Cabinet proposant : R.V. Reconduction des subventions aux acteurs associatifs de la prévention et de la sécurité limitée à la période fixée par les ordonnances ouvrant la période des crédits provisoires pour l'année 2025 – second semestre- report du 04/12/2025	/
Point 83 Cabinet proposant : R.V. Financement des Plans locaux de Prévention et de Proximité des communes bruxelloises en 2025, se limitant à la période fixée par les ordonnances ouvrant la période des crédits provisoires pour l'année budgétaire 2025 – Note de principe et projets d'arrêté et de conventions d'octroi – second semestre- report du 04/12/2025	/
Point 84 Cabinet proposant : R.V. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 juin 2025 octroyant une subvention à Bruxelles-Prévention et Sécurité pour l'année budgétaire 2025 – 12/12èmes- report du 04/12/2025	Reporté

Point 85 Cabinet proposant : R.V. Reconduction des subventions aux opérateurs de la formation aux métiers de la sécurité, de la prévention et du secours (ERAP et ARPB), limitée à la période fixée par les ordonnances ouvrant la période des crédits provisoires pour l'année 2025 – second semestre- report du 04/12/2025	/
Point 86 Cabinet proposant : R.V. Marché public de services relatif à des prestations de nettoyage pour les sites de safe.brussels- report du 04/12/2025	/
Point 87 Cabinet proposant : R.V. Marché public de services relatif à la manutention de caméras temporaires pour le compte de safe.brussels et des partenaires de la sécurité- report du 04/12/2025	Reporté
Point 88 Cabinet proposant : R.V. Intégration des zones de police OUEST et MONTY dans le dispatching régional SAFE.BRUSSELS – Acquisition de matériel audiovisuel- report du 04/12/2025	/

Point 89 Cabinet proposant : R.V. Equipement Radio pour l'arrivé des deux DPZ : MONTY et OUEST- report du 04/12/2025	/
Point 90 Cabinet proposant : E.V. CSC I3328_Création d'un terminus de tram et aménagement de l'espace public de la place Arthur Van Gehuchten, Ernest Masoin et Guillaume de Greef à Jette et Ville de Bruxelles. Approbation de Cahier Spécial des Charges – Procédure ouverte- report du 10/09/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 91 Cabinet proposant : E.V. BMB/CM-MC/D25.021: « Assistance à la gestion, l'entretien et la rénovation de la portefeuille des applications métiers du Service Exploitation et Transport (Centre de Compétence Technologie SET) » - Marché de services – Procédure ouverte - Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt et du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/CM-MC/D25.021 « Assistance à la gestion, l'entretien et la rénovation de la portefeuille des applications métiers du Service Exploitation et Transport (Centre de Compétence Technologie SET) »
Point 92 Cabinet proposant : E.V. BMB/DPV-DPW/V26.115 : Missions de coordination de Sécurité et de Santé (coordinateur "projet" et coordinateur "réalisation") pour différents marchés de travaux de voirie en Région de Bruxelles-Capitale. Marché de services - Procédure ouverte Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DPV-DPW/V26.115 « Missions de coordination de Sécurité et de Santé (coordinateur "projet" et coordinateur "réalisation") pour différents marchés de travaux de voirie en Région de Bruxelles-Capitale ».

Point 93 Cabinet proposant : E.V. BMB/DMSR-DMVV/K25.137 : Convention entre la Région de Bruxelles Capitale et Brulocalis relative à la collaboration avec les pouvoirs locaux pour la contribution à la mise en œuvre de la politique régionale sécurité routière pour l'année 2025 Procédure de coopération horizontale non-institutionnalisée- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver la convention concernant le programme spécifique défini entre Bruxelles Mobilité et Brulocalis relatifs relatif à la collaboration avec les pouvoirs locaux pour la contribution à la mise en œuvre de la politique régionale sécurité routière pour l'année 2025
Point 94 Cabinet proposant : E.V. Régularisation 2024 des comptes d'exploitation des organismes de contrôle technique et du permis de conduire- report du 04/12/2025	En vertu de l'art. 24 de l'Arrêté royal du 23 décembre 1994 portant détermination des conditions d'agrément et des règles du contrôle administratif des organismes chargés du contrôle des véhicules en circulation, la Région bruxelloise doit régulariser les comptes des organismes de contrôle technique et du permis de conduire. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve ceci.
Point 95 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 130.000 EUR à l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe pour le suivi du Contrat Local de Mobilité Berchem Ouest.- report du 04/12/2025	Reporté
Point 96 Cabinet proposant : E.V. Arrêté ministériel octroyant une subvention de 3.000,00 € à Velokanik pour l'organisation du projet Inspirons le quartier "Atelier participatif de quartier" en 2025 - 2026- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de marquer son accord sur l'octroi d'une subside à Velokanik pour le projet Inspirons le Quartier « Atelier participatif de quartier ».

Point 97 Cabinet proposant : E.V. Arrêtés ministériels octroyant deux subventions d'un montant total de 6.841,00 € à des collectifs citoyens pour l'organisation de projets dans le cadre de l'appel à projets « Inspirons le quartier ».- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de marquer son accord sur l'octroi de 2 subventions dans le cadre d'Inspirons le Quartier.
Point 98 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 04/09/2025 octroyant une dotation de fonctionnement de 3.290.000 EUR à l'Agence du Stationnement de la Région Bruxelles-Capitale pour 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer à l'Agence du Stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale un engagement complémentaire pour ses missions de développement du stationnement hors voirie et de développement du parking pour tous les usagers en 2025.
Point 99 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement octroyant une subvention de 140.176,83 € à VIAS Institute SC pour les activités à réaliser par son Centre d'Aptitude à la Conduite et d'Adaptation des Véhicules (CARA) dans le cadre de l'arrête ministériel du 27 mars 1998 exécutant l'article 45 de l'Arrêté Royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, pour l'année 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de marquer son accord sur le dossier de subvention CARA 2025.
Point 100 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 22/06/2023 octroyant une subvention de 464.200,00 EUR à la Ville de Bruxelles pour la sécurisation des cheminements piétons dans le cadre de la mise en œuvre son Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE)- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.

Point 101 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 28/11/2024 octroyant une subvention de de 215.217,80 EUR à la commune de Saint-Gilles pour l'installation d'équipements et/ou infrastructures destiné(e)s aux usagers des modes actifs.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'amendement.
Point 102 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 23/05/2024 octroyant une subvention de 46.252,25 € à la commune d'Anderlecht pour l'installation d'équipements destinés aux usagers des modes actifs.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.
Point 103 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 28/11/2024 octroyant une subvention de 41.514,45 EUR à la commune d'Anderlecht pour l'installation d'équipements destinés aux usagers des modes actifs.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.
Point 104 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 07/12/2023 octroyant une subvention de 1.500.000,00 EUR à l'administration communale de Forest pour le réaménagement de la place St-Denis et son parvis dans le cadre du CLM Neerstalle.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.

Point 105 Cabinet proposant : E.V. BMB/DG-AD/G23.041 : « Accompagnement de la stratégie de communication de Bruxelles Mobilité (corporate, projets, chantiers...) et développement d'outils de communication et d'information » Marché de services passé sous la forme d'un accord-cadre avec un seul OE - Procédure ouverte - Première reconduction du marché- report du 04/12/2025	Retiré
Point 106 Cabinet proposant : E.V. BMB/DE-DO/E24.156 : « Construction de nouvelles et/ou renovation d'œuvres d'art/fontaines gérées par la Région de Bruxelles-Capitale. Partie construction-gros-œuvre.» Marché de travaux – Procédure Ouverte- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'attribution du marché n° BMB/DE-DO/E24.156 : « Construction de nouvelles et/ou renovation d'œuvres d'art/fontaines gérées par la Région de Bruxelles-Capitale. Partie construction-gros-œuvre.» à la société Krinkels.
Point 107 Cabinet proposant : E.V. M25.082 : « Entretien préventif, correctif et adaptatif du système Voice platform » - Marché de services - Procédure négociée sans publication préalable- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé la Convention n° BMB/CM-MC/M25.082 « Entretien préventif, correctif et adaptatif du système Voice platform ».
Point 108 Cabinet proposant : E.V. BMB/DSU-DSU/A21.005: « Accord-cadre pour des missions d'assistance juridique en droit européen, maritime et aérien relative aux matières traitées par Bruxelles Mobilité » Marché de services sous la forme d'un accord-cadre - Procédure négociée sans publication préalable Proposition d'un premier engagement complémentaire de 37.500,00 € TVAC- report du 04/12/2025	Reporté

Point 109 Cabinet proposant : E.V. BMB/DE-DO/E25.167 : «Etudes de stabilité, diagnostic de dangerosité, conseil de gestion et élaboration de plans de gestion des arbres situés dans les alignements et dépendances de voiries gérées par la Région de Bruxelles-Capitale.» - Marché de services – Procédure Ouverte - Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DE-DO/E25.167 : «Etudes de stabilité, diagnostic de dangerosité, conseil de gestion et élaboration de plans de gestion des arbres situés dans les alignements et dépendances de voiries gérées par la Région de Bruxelles-Capitale.» .
Point 110 Cabinet proposant : E.V. BMB/DE-DO/E25.166 : « Installations et renouvellement d'éclairage public sur voiries régionales» -Marché de travaux – Procédure Ouverte - l'approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DE-DO/E25.166 : « Installations et renouvellement d'éclairage public sur voiries régionales».
Point 111 Cabinet proposant : E.V. BMB/DGI-DBI/F25.044 : « Mission d'assistance pour effectuer l'exploitation 24/7 de la Permanence technique de Bruxelles Mobilité» - Marché de services – Procédure Ouverte - Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DGI-DBI/F25.044 : « Mission d'assistance pour effectuer l'exploitation 24/7 de la Permanence technique de Bruxelles Mobilité».

Point 112 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 28/11/2024 octroyant une subvention de 50.000,00 EUR à la commune d'Anderlecht pour l'organisation du projet de déminéralisation des emplacements de stationnement de la Rue de l'Autonomie, Rue Lambert Crickx, Rue Limmander et végétalisation du Square de l'Aviation en 2024.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.
Point 113 Cabinet proposant : E.V. BMB/DE-DO/E24.151 : « Restauration et Entretien des œuvres d'art gérées par la Région de Bruxelles-Capitale.» Marché de travaux – Procédure Ouverte- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'attribution du marché n° BMB/DE-DO/E24.151 : « Restauration et Entretien des œuvres d'art gérées par la Région de Bruxelles-Capitale.» à la société DENYS.
Point 114 Cabinet proposant : E.V. Accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Province du Brabant flamand concernant le site internet « cyclostrades.be / fietssnelwegen.be » (dossier n°K25.143)- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'Accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Province du Brabant flamand concernant le site internet « cyclostrades.be / fietssnelwegen.be (dossier n°K25.143).

Point 115 Cabinet proposant : E.V. Dossier n°V25.107 : « Conduite d'évacuation des eaux pluviales Parc Béco » - Demande d'engagement budgétaire- report du 04/12/2025	Reporté
Point 116 Cabinet proposant : E.V. BMB/CM-MC/M25.079 : « Fourniture de données de trafic en temps réel et d'un outil d'analyse historique du trafic basé sur les Floating Car Data » - Marché de services - Procédure ouverte - Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/CM-MC/M25.079 « Fourniture de données de trafic en temps réel et d'un outil d'analyse historique du trafic basé sur les Floating Car Data ».
Point 117 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S25.212 : « Formations techniques des acteurs publics régionaux et communaux en mobilité » Marché de services (à lots) - Procédure ouverte - Approbation du cahier spécial des charges- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé le cahier spécial des charges n° BMB/DAOM-DOOM/S25.212 « Formations techniques des acteurs publics régionaux et communaux en mobilité ».
Point 118 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 130.000 EUR à l'administration communale de Forest pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Contrat Local de Mobilité de Neerstalle- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer une subvention à l'administration communale de Forest pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Contrat Local de Mobilité de Neerstalle.

Point 119 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S20.130A: approbation de la 1ère répétition du marché entre la Région de Bruxelles Capitale et Embuild Brussels relative à la collaboration avec Embuild sur les sujets de missions de formation, sensibilisation et conseil aux entreprises de construction, sur les questions logistiques et de sécurité routière en RBC. Marché de services – 1ère répétition du marché via procédure négociée sans publication préalable.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d’approuver la 1ère répétition du marché n° BMB/DAOM-DOOM/S20.130A défini entre Bruxelles Mobilité et Embuild relatifs aux activités de mobilité.
Point 120 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S25.208 : « Baromètre de satisfaction des clients STIB » Attribution du marché et engagement du budget- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’attribution du marché de services régi par le CSC n° BMB/DAOM-DOOM/S25.208 « Baromètre de satisfaction des clients STIB » à IPSOS ainsi que l’engagement, au profit d’IPSOS
Point 121 Cabinet proposant : E.V. BMB/DAOM-DOOM/S21.151_CMP1. DataHub : frais de Cloud et de Développement – engagement budgétaire.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale a approuvé la poursuite du partenariat entre Bruxelles Mobilité et Paradigm.Brussels pour la collecte, la transformation, la préparation et le stockage des Big Data nécessaires à Bruxelles Mobilité sur le Brussels DataHub.
Point 122 Cabinet proposant : E.V. Mission d’auteur de projet et d’assistance au maître de l’ouvrage pour la réhabilitation des ponts de la Petite Ile à Anderlecht – Approbation de l’avenant 1- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’avenant 01 au cahier des charges BMB/DGE-DBO/2015.0774: « Mission d’auteur de projet et d’assistance au maître de l’ouvrage pour la réhabilitation des ponts de la Petite Ile à Anderlecht ».

Point 123 Cabinet proposant : E.V. BMB/CM-MC/M25.083: Développement du module 2 Bis « fonctionnalités avancées de gestion du trafic » du SAGTU (Système d'Aide à la Gestion du Trafic Urbain)- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'attribution du marché n° M25.083 Développement du module 2 Bis « fonctionnalités avancées de gestion du trafic » du SAGTU (Système d'Aide à la Gestion du Trafic Urbain), fondé sur l'accord-cadre de Paradigm régi par le CSC2022.023 « Assistance informatique pour les besoins du Centre d'Informatique pour la région bruxelloise et de sa centrale d'achat » à NSI.
Point 124 Cabinet proposant : E.V. BMB/DMSR-DMV/ K25.139_MFM – Approbation de l'attribution du Marché de stockage de matériel et manutention de colis dans le cadre de la SMOB et des PDS pour le compte de la Direction Mobilité et Sécurité routière - Marché de service- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'attribution du marché à faible montant n° BMB/DMSR-DMV/ K25.139_MFM à Manufast.
Point 125 Cabinet proposant : E.V. Ventilation de crédits à partir de la provision régionale vers Bruxelles Mobilité compensée par des mesures conservatoires- report du 04/12/2025	/
Point 126 Cabinet proposant : E.V. Arrêtés modifiant les arrêtés ministériels du 28/11/2024 octroyant des subventions d'un montant total de 45.000,00 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean, dans le cadre de l'appel à projets « Bruxelles sème, Brussel plant ! »- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver les arrêtés modificatifs.

Point 127 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une dotation de 14.192.000,00 EUR à la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles pour l'évolution de l'offre en 2025 (crédits provisoires avril - décembre 2025).- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer un montant 1.350.000,00 € à l'allocation de base 42.112.01.04.4140 (poste budgétaire 42.112.09) et un montant de 12.842.000,00 € à l'allocation de base 42.112.01.07.4140 sur le budget 2025 pour la dotation d'évolution de l'offre à la STIB.
Point 128 Cabinet proposant : A.M. Bruxelles-Environnement – Prolongation du remplacement temporaire des mandataires A5 et A4+- report du 26/01/2023 -...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025- report du 16/10/2025- report du 24/10/2025- report du 06/11/2025- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 129 Cabinet proposant : A.M. Avant-projet d'ordonnance portant modification de l'ordonnance du 17 juillet 1997 relative à la prévention et à la lutte contre le bruit et les vibrations en milieu urbain – 2ème Lecture- report du 03/09/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 130 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 153.140€ à UCM National pour son projet 'Pack Énergie- Secteur PME', Réf : SUB/2025/UCM/PackEnergie/P2_P3- report du 10/09/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 24/10/2025- report du 06/11/2025- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 229.710,00 € à UCM National pour son projet 'Pack Énergie - Secteur PME'.
Point 131 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 37.500€ à Fondation pour les Générations Futures pour son projet Programme de soutien à l'Entrepreneariat Durable « Entreprendre & Investir pour les Générations Futures » (EIGF) Réf : SUB/2025/FGF/EIGF_P2- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 37.500€ à Fondation pour les Générations Futures pour son projet Programme de soutien à l'Entrepreneariat Durable « Entreprendre & Investir pour les Générations Futures » (EIGF).

Point 132 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 30.000€ Brulocalis pour le soutien à son service « Ville durable » Réf : SUB/2025/Brulocalis/Climat_P3- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 30.000€ à Brulocalis - L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, pour soutenir les activités de son service Ville durable, qui accompagne Bruxelles Environnement dans son programme de collaboration avec les pouvoirs locaux bruxellois, en vue de travailler ensemble à la transition écologique de la Région et à la réalisation des objectifs du PACE. Brulocalis est au service des Pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale, créée et gérée par eux, et a pour but de les aider à remplir leurs missions. L'Association a mis en place grâce au soutien de la Région un service "Ville durable" qui offre de façon permanente une aide aux Pouvoirs locaux pour intégrer les principes de transition climatique et de développement durable dans leur gestion et mettre en œuvre des projets ambitieux et impactant en lien avec les Programmes locaux d'Actions pour le Climat.
---	--

Point 133 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 45.000 euros à Brulocalis - Association de la Ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale pour son projet Concertation Energie. Réf : SUB/2025/Brulocalis/CentreEnergieEauCPAS_P3-4- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 45.000 € à Brulocalis - Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale pour son projet Concertation Energie. Suite à la libéralisation du marché de l'énergie en 2007, une « concertation énergie et eau » était devenue importante entre les 19 CPAS bruxellois afin de partager leurs expériences, de se former et d'interpeller les différents acteur.trice.s du marché sur leurs pratiques et le non-respect éventuel des dispositions prévues par la loi. En 2016, les CPAS ont créé la « Fédération des CPAS » afin de pérenniser et de développer les initiatives des CPAS Bruxellois. Grâce au subside octroyé depuis 2017 par Bruxelles Environnement, la Fédération des CPAS a structuré le fonctionnement de ces groupes de travail en matière d'énergie et eau en gardant la concertation entre Présidents, Secrétaires, juristes et travailleur.euse.s sociaux.ales « énergie » des CPAS (mise en commun des expériences, évolutions, problèmes et questions, constats, formations, etc.).
---	---

Point 134 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une complémentaire de 13.750 € au Réseau des GASAP asbl pour son projet de Coordination du réseau Réf : SUB/2025/GASAP/Soutien_P3- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à Le Réseau des GASAP asbl pour son projet Soutien. Le Réseau des GASAP coordonne l'ensemble des groupes d'achats solidaire à l'agriculture paysanne (GASAP) bruxellois afin de favoriser les circuits courts entre les producteurs des deux autres régions et les consommateurs de la Région de Bruxelles-Capitale. Ses missions sont l'aide à la création de nouveaux groupes, la mise en place d'un réseau entre les groupes existants et les producteurs, la recherche de nouveau producteurs et l'entretien de liens avec ceux-ci ; la promotion et la sensibilisation aux valeurs de l'agriculture paysanne et des circuits courts (débat, événements, interventions) ; l'implication dans les réseaux partenaires (FédéAU, AMAP, ...) ; mise en lien entre producteurs et transformateurs et la mise en place ou le renforcement des partenariats.
Point 135 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 96.750,00€ à Bruzzle, CCB et FAST pour leur projet BRISE Réf : SUB/2025/Bruzzle/CCB/FAST/Brise_P3-P4- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire d'un total de 96.750,00 euros aux trois asbl représentant les organisations syndicales pour la poursuite des activités du Réseau BRISE.

Point 136 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 123.200€ à Université Libre de Bruxelles pour son projet Jardin botanique Jean Massart Réf : SUB/2025/ULB/JardinMassart- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à l'Université Libre de Bruxelles pour la poursuite du développement des collections thématiques et des activités d'éducation à la nature et à l'environnement du Jardin Massart.
Point 137 Cabinet proposant : A.M. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 03 juillet 2025 octroyant une subvention de 33.000 euros aux « Ambassadeurs d'Expression Citoyenne » pour l'année budgétaire 2025 (octroi d'une deuxième tranche de 33.000€) Réf : SUB/2025/Ambassadeurs/Demain_P2- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 33.000€ aux Ambassadeurs d'Expression Citoyenne pour son projet « Cellule vers Demain »,
Point 138 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 527.020 euros à la Fédération des Services Sociaux pour son projet Centre d'Appui SocialEnergie (CASE). Réf : SUB/2025/FDSS/CASE_P3-P4- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 527.020 € à la Fédération des Services Sociaux pour son projet Centre d'Appui SocialEnergie (CASE). La mission générale de la Fédération des Services Sociaux et du Centre d'Appui SocialEnergie est de soutenir et inciter les travailleurs sociaux et autres travailleurs confrontés à des ménages bruxellois en difficulté sociale, à les accompagner sur les thématiques de l'énergie et de l'eau.

Point 139 Cabinet proposant : A.M. Approbation de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 17 juillet 2025 octroyant une subvention de 15.000,00 euros à Parckfarm TT pour l'année budgétaire 2025 et portant le montant de celle-ci à 51.000 euros. Réf : SUB/2025/ParckFarm/Soutien_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi à l'asbl Parckfarm TT du subside complémentaire 2025 équivalente à 36.000€.
Point 140 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention à Réseau Habitat pour son projet « Réseau Habitat - Bâtiment Durable et développement local intégré, 2025 : Amélioration du cadre de vie des habitants dans leur quartier et amélioration de la performance énergétique des bâtiments et promotion de l'écoconstruction. » Réf : SUB/2025/RH/(Associations)_p3_p4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale Rudi VERVOORT chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional et du Ministre Alain MARON en charge de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, de l'Action sociale et de la Santé, le Gouvernement bruxellois a approuvé de porter les montants à octroyer aux associations du Réseau Habitat de 1.119.100 € à 2.238.200 €, en prolongeant leur mission jusqu'au 31 décembre 2025, au Réseau Habitat pour ses projets « Réseau Habitat - Bâtiment Durable et développement local intégré, 2025 : Amélioration du cadre de vie des habitants dans leur quartier et amélioration de la performance énergétique des bâtiments et promotion de l'écoconstruction». Ce subside vise à permettre au Réseau Habitat de développer des activités en lien avec la rénovation urbaine et l'amélioration du cadre bâti, notamment par le biais de l'amélioration de la performance énergétique des logements et l'accompagnement des particuliers en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Point 141 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 50.875 € à cinq associations du Réseau Habitat pour leur projet Accompagnement à l'usage des habitant.e.s de bâtiments durables (BHPE).- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 50.875€ euros à cinq associations du Réseau Habitat pour leur projet Accompagnement à l'usage des habitant.e.s de bâtiments durables (BHPE). L'objectif est de permettre aux occupant.e.s de tels logements de pouvoir les utiliser de la meilleure manière possible pour ensuite en tirer le maximum de bénéfices aussi bien en termes de confort que de diminution de consommations énergétiques. Cela participera également à garantir le succès de la stratégie RENOLUTION.
Point 142 Cabinet proposant : A.M. Crise du secteur textile et enjeux de la collecte sélective en région bruxelloise - Octroi de subventions exceptionnelles de 676.347€ à 5 asbl et sociétés à finalités sociales pour leurs activités de collecte et de valorisation des déchets textiles par la préparation au réemploi et le recyclage- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, et pour faire face à la crise du secteur de la collecte, du réemploi et du recyclage des textiles usagés, le Gouvernement bruxellois a approuvé, l'octroi de subventions exceptionnelles de 676.347€ à 5 entreprises d'économie sociale afin de soutenir et stabiliser le secteur, développer le réemploi local et régional, et préparer la transition vers une gestion durable de la filière.
Point 143 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 40.000€ à l'asbl VRAC Bruxelles pour son projet VRAC BRUXELLES Réf : SUB/2025/VRACBruxelles/VRAC- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 40.000 € à VRAC Bruxelles pour son projet de développement d'achat groupés. L'asbl VRAC Bruxelles a pour objet de permettre aux habitants des quartiers plus défavorisés un accès à des produits de consommation courante (alimentation, hygiène et entretien, etc.) de qualité (bio, local, vrac) à prix coutant par la mise en place de groupements d'achats en lien avec des acteurs sociaux de terrain.

Point 144 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 2.660.177,00€ à Sibelga pour son projet RenoClick Réf : SUB/2025/Sibelga/RenoClick_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.660.177,00 € à SIBELGA pour son projet RenoClick.
Point 145 Cabinet proposant : A.M. Octroi des subventions 2025 à Bruxelles Environnement pour l'exercice de ses compétences administratives.- report du 04/12/2025	Reporté
Point 146 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 20.000,00 € à ACR+ (Association des villes et régions pour la gestion durable des ressources) pour son projet Défis Climatiques Réf : SUB/2025/ACR/DefisClimatiques_P3P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 20.000,00 € à ACR+ (Association des villes et régions pour la gestion durable des ressources) pour son projet Défis Climatiques. L'objectif du projet est d'offrir le soutien nécessaire aux autorités publiques pour accélérer leur transition juste et circulaire.
Point 147 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 27.500 euros à l'asbl Ressources pour son projet « Coordination et soutien au développement des entreprises sociales et circulaires actives en Région de Bruxelles-Capitale » Réf : SUB/2025/Ressources/Coordination_P3- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 27.500€ à Ressources pour son projet Coordination et soutien au développement des entreprises sociales et circulaires actives en Région de Bruxelles-Capitale.

Point 148 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 7.246€ à AriB (Architects in Brussels-asbl) pour son projet 'Participation de AriB aux travaux liés à la Stratégie régionale de rénovation du bâti' Réf : SUB/2025/AriB/Renolution/P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 7.246,00€ euros à AriB (Architects in Brussels-asbl) pour son projet 'Participation de AriB aux travaux liés à la Stratégie régionale de rénovation du bâti'. L'AriB (Architects in Brussels asbl) a pour objectif de représenter ses membres architectes et de relayer la bonne pratique architecturale, urbanistique et environnementale en prenant en compte les spécificités de la région Bruxelles-Capitale. L'implication de AriB en tant que concepteurs dans la Stratégie régionale de rénovation du bâti est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques visés par la Région et pour promouvoir la durabilité et la circularité.
Point 149 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 5.000€ à Natagora pour son projet Sauvetage des batraciens en Région de Bruxelles-Capitale Réf : SUB/2025/Natagora/Batraciens_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 5.000€ à Natagora pour son projet Sauvetage des batraciens en Région de Bruxelles-Capitale. Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et rétablir une situation de meilleur équilibre entre les activités humaines et la nature. Le projet Sauvetage des batraciens en Région de Bruxelles-Capitale s'inscrit en droite ligne dans cet objectif et contribue à la réalisation des obligations de conservation d'espèces protégées de la Région.

Point 150 Cabinet proposant : A.M. Prolongation d’octroi d’une subvention complémentaire de 5.500€ à BatiCrea pour son projet ‘L'autocréation d'emploi au coeur de l'économie circulaire et de l'écoconstruction à Bruxelles’ Réf : SUB/2025/Baticrea/Renolution_P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l’Environnement, de l’Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’octroi d’une subvention complémentaire de 5.500€ à BatiCrea pour son projet ‘L'autocréation d'emploi au coeur de l'économie circulaire et de l'écoconstruction à Bruxelles’. La mission de BatiCrea est de créer de l'emploi en accompagnant les demandeurs d'emploi ou allocataires sociaux qui souhaitent se lancer comme indépendants dans le secteur du bâtiment et de mettre l'accent sur l'écoconstruction et l'économie circulaire.
Point 151 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d’une subvention complémentaire de 25.000€ à Brulocalis asbl pour son projet ‘Stimuler des stratégies de rénovation collective au sein des communes’ Réf : SUB/2025/Brulocalis/Renolution/P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l’Environnement, de l’Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’octroi d’une subvention complémentaire de 25.000 € à Brulocalis asbl pour son projet ‘Stimuler des stratégies de rénovation collective au sein des communes’ L’asbl Brulocalis est le relais auprès des communes, pour la région, dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale de rénovation du bâti. Brulocalis soutient les communes dans leur effort pour accélérer le rythme des rénovations, principalement via un dispositif de rénovation collective.

Point 152 Cabinet proposant : A.M. Prolongation OPERATION RECYCLONS - Octroi de subventions complémentaires pour un total de 267.750 euros aux réseaux d'enseignement pour l'engagement de conseillers déchets dans le cadre du programme relatif à la gestion des déchets à l'école (réduction des déchets, tri et propreté)- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'octroi de subventions complémentaires aux réseaux d'enseignement dans le cadre du programme relatif à la gestion des déchets à l'école (réduction des déchets, tri et propreté), l'Opération Recyclons. Des conseillers sont engagés dans chaque réseau subsidié, en vue d'accompagner les écoles bruxelloises vers une réduction drastique de leur quantité de déchets et la mise en place d'un système de gestion assurant la qualité du tri et la propreté dans l'école.
Point 153 Cabinet proposant : A.M. Approbation du plan de développement du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité (Sibelga) pour la période 2026-2030 - prise en application de l'article 12 de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de l'Energie, le Gouvernement de la Région de Bruxelles – Capitale a approuvé le plan de développement du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité (Sibelga) pour la période 2026-2030.
Point 154 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une complémentaire de 13.750 € au Réseau des GASAP asbl pour son projet de Coordination du réseau Réf : SUB/2025/GASAP/Soutien_P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 13.750 € à Le Réseau des GASAP asbl. Le Réseau des GASAP coordonne l'ensemble des groupes d'achats solidaire à l'agriculture paysanne bruxellois afin de favoriser les circuits courts entre les producteurs des deux autres régions et les consommateurs de la Région de Bruxelles-Capitale.

Point 155 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 650.000 € aux 19 CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale pour les Missions de Service Public de l'exercice budgétaire 2025. Réf : SUB/2025/CPAS/MissionServicePublic/P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 650.000€ aux CPAS pour son projet de mission de service public en relation avec la thématique énergétique.
Point 156 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 37.500€ à Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (Ecobuild.brussels) pour son projet 'Développer et structurer l'offre dans le secteur de la construction durable en région Bruxelles-Capitale' Réf : SUB/2025/ABAE/Renolution_P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 37.500 € à Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (Ecobuild.brussels hosted by Hub.brussels) pour son projet 'Développer et structurer l'offre dans le secteur de la construction durable en région Bruxelles-Capitale'. Ecobuild.brussels a pour objectif d'aider les entreprises bruxelloises à devenir plus compétitives et à remporter de nouveaux marchés en construction durable. Ecobuild.brussels joue son rôle de sensibilisation, de formation et de recherche pour implanter la construction durable auprès de ses membres et plus largement en Région Bruxelles-Capitale.
Point 157 Cabinet proposant : A.M. Marché de travaux à tranches pour la rénovation d'aires ludiques et sportives (MP 2024G0244) – approbation du lancement du marché- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé le lancement du marché de travaux à tranches pour la rénovation d'aires ludiques et sportives (MP 2024G0244) pour un montant total estimé de 1.245.766€ sur quatre ans, dont 383.000€ en tranche ferme.

Point 158 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention à Brulocalis pour le soutien à son service « Ville durable » Réf : SUB/2025/Brulocalis/Climat_P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à Brulocalis - L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale, pour soutenir les activités de son service Ville durable, qui accompagne Bruxelles Environnement dans son programme de collaboration avec les pouvoirs locaux bruxellois, en vue de travailler ensemble à la transition écologique de la Région et à la réalisation des objectifs du PACE. Brulocalis est au service des pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale. L'Association a mis en place grâce au soutien de la Région un service "Ville durable" qui offre de façon permanente une aide aux Pouvoirs locaux pour intégrer les principes de transition climatique et de développement durable dans leur gestion et mettre en œuvre des projets ambitieux et impactants en lien avec les Programmes locaux d'Actions pour le Climat.
Point 159 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 617.994€ aux communes pour la mise en œuvre des ordonnances du 2 mai 2013 portant le code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Énergie, volet « Travaux PEB » Réf : SUB/2025/PEB/Les 19 communes Bruxelloises/P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 617.994€ aux 19 communes bruxelloises pour la rémunération des agents PEB qui y travaillent.
Point 160 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 7.916 € à Energie Commune asbl pour son projet « Promotion des énergies renouvelables en Région de Bruxelles-Capitale » Réf : SUB/2025/EnergieCom/NRGRenouvelable/P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 7.916 € à Energie Commune asbl pour son projet 'Promotion des énergies renouvelables'. Grâce à ce soutien, Energie Commune poursuit ses activités de diffusion et de rassemblement de l'information avec pour objectif principal de participer au développement et à la promotion des énergies renouvelables en Région de Bruxelles-Capitale.

Point 161 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour l'attribution du marché public 2024A0171 concernant le «Marché de service facilitateur marchés publics durables dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie marchés publics durables de Shifting Economy» suite à l'avis défavorable de l'Inspecteur des Finances- report du 04/12/2025	/
Point 162 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 8.175 € à Arkadia pour son projet Park Tours 2025 - Park Tours Ecole - Park Tours PMR & Malvoyants Réf : SUB/2025/Arkadia/ParkTours_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 8.175€ à Arkadia pour son projet Park Tours Ecole - Park Tours PMR & Malvoyants 2025.
Point 163 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de (20.000) à la Fondation CIVA pour son projet GARDEN TALES – Édition 2025 Réf : SUB/2025/CIVA/GardenTales_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 20.000€ à la Fondation CIVA pour son projet Garden Tales – Edition 2025.
Point 164 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 15.000€ à l'ASBL ARAU pour son projet de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et à l'approche écologique de la ville. Réf : SUB/2025/ARAU/VilleNature- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 15.000€ à l'ASBL ARAU pour son projet de réflexion et sensibilisation sur la densification et la végétalisation au service de la « ville-nature », au travers d'ateliers, d'études, de visites, de colloques, de publications et « d'universités urbaines ».

Point 165 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 12.500€ à l'asbl ProVeg pour son projet Veggie Uni Réf : SUB/2025/ProVeg/VeggieUni/P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 12.500€ à ProVeg pour son projet Veggie Uni. L'asbl Pro Veg est une association dont l'objectif est la promotion de l'alimentation végétarienne. Elle propose à cet effet des activités de sensibilisation du grand public, mais aussi des professionnels du secteur de l'alimentation et de l'Horeca. En 2025, l'asbl ProVeg oriente son travail autour des universités et des hautes écoles, afin de viser plus directement un public jeune : le projet vise à renforcer l'offre alimentaire veggie sur les campus et à développer une communauté universitaire sensibilisée à la thématique de l'alimentation végétale
Point 166 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 76.570€ à UCM National pour son projet 'Pack Énergie- Secteur PME' Réf : SUB/2025/UCM/PackEnergie/P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de à UCM National pour son projet 'Pack Énergie - Secteur PME'. UCM, fédération représentant les petites et moyennes entreprises du secteur marchand propose, par ce moyen, un service d'accompagnement à l'optimisation énergétique et l'usage durable du bâtiment qui rend possible, pour ces entreprises de taille modeste, la mise en place d'une réelle stratégie en matière de consommation énergétique et d'usage durable des bâtiments tertiaires.
Point 167 Cabinet proposant : A.M. Approbation de l'attribution du marché public 2025A0041 concernant l'Exploitation pédagogique de BELEXPO- report du 04/12/2025	/

Point 168 Cabinet proposant : A.M. La restauration des chemins du parc Tournay Solvay à Watermael Boitsfort (2024G0242) - Approbation de l'attribution du marché.- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'attribution du marché de « restauration des chemins du parc tournay solvay – commune de watermael boitsfort » pour un montant total estimé de 4.703.810,49 € TVAC.
Point 169 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 15.000€ à NoWayBack asbl pour son projet Bûûmplanters Brussel Réf : SUB/2025/NoWayBack/Buumplanters_P2_P3_P4- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 15.000€ à NoWayBack pour son projet Buumplanters.
Point 170 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 8.000€ à Commission Environnement Bruxelles et Environs pour son projet Gestion des sites naturels du Moeraske et de l'Hof ter Musschen Réf : SUB/2025/CEBE/SitesNaturels- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 8.000€ à la Commission Environnement Bruxelles et Environs (CEBE) pour la « Gestion des sites naturels du Moeraske et de l'Hof ter Musschen ».

Point 171 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour le lancement du marché public 2025A0116 concernant la Mission d'expertise, d'accompagnement et d'animation de la plateforme BeSustainable - report du 04/12/2025	/
Point 172 Cabinet proposant : A.M. Arrêté Ministériel octroyant une subvention de 20.000,00 € à City To Ocean.- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain Maron, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer une subvention de 20.000,00 euros à City To Ocean pour couvrir en partie les frais de fonctionnement et de personnel pour la période allant du 01/07/2025 au 31/12/2025.
Point 173 Cabinet proposant : A.M. Arrêté Ministériel octroyant une subvention de 2.500,00 € à Escaut Sans Frontières.- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain Maron, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer une subvention de 2.500,00 euros à Escaut Sans Frontières.
Point 174 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à ParkingBrussel pour son projet Parksharing-Cobrace Réf : SUB/2025/ParkingBrussel/Cobrace- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à ParkingBrussel pour son projet Parksharing-Cobrace. Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'un subside de 59.134 € l'Agence du stationnement de la Région de Bruxelles Capitale pour son projet Parksharing-Cobrace. Ce subside permettra d'optimiser la gestion du parking jugé excédentaire au sens du Cobrace

Point 175 Cabinet proposant : A.M. Octroi de subventions aux projets de collectifs citoyens de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'Appel à projets Inspirons le Quartier. Réf : SUB/2025/ILQ2/Collectifs citoyens- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi de subventions aux 10 collectifs citoyens lauréats de l'appel à projets Inspirons le Quartier 2025 à destination des collectifs citoyens pour la mise en œuvre de projets contribuant à la transition environnementale de la Région.
Point 176 Cabinet proposant : A.M. Arrêté ministériel octroyant une subvention de 9.000,00 € à 'Ecole de Cirque de Bruxelles' - report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain Maron, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer une subvention de 9.000,00 euros à Ecole de Cirque de Bruxelles.
Point 177 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour la passation du marché public 2024A0181 concernant la « Gestion et expertise visant à lever les barrières juridico administratives en matière d'économie circulaire » - report du 04/12/2025	/
Point 178 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour l'attribution du marché public 2025B0042 : Etude du potentiel de déconnexion des eaux claires dans le quartier nord – périmètre Simon Bolivar et abords- report du 04/12/2025	Sur l'initiative du Ministre de l'Environnement Alain MARON, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'attribution du marché « Etude du potentiel de déconnexion des eaux claires dans le quartier nord – périmètre Simon Bolivar et abords » pour un montant total estimé à 96.025,60 € TVAC. Cette étude sera précieuse dans la lutte contre les inondations dans ce quartier très imperméabilisé et à risque.

Point 179 Cabinet proposant : A.M. Mise en œuvre du projet FEDER 2021-2027 - Octroi d'une subvention FEDER et de subventions Eau à 4 écoles lauréates de l'appel à projet Opération Ré-création. Réf : SUB/2025/OPR/Ecoles- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Président, Rudi Vervoort, en charge du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, et du Ministre Alain MARON en charge de la Transition climatique et de l'Environnement, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi de subventions, en partie via le financement FEDER, pour les dispositifs de gestion intégrée des eaux pluviales, la végétalisation et la déminéralisation de 4 cours d'écoles lauréates de l'appel à projets Opération Ré-création, qui débutent leurs travaux en 2025 et 2026.
Point 180 Cabinet proposant : A.M. Prolongation : Octroi d'une subvention complémentaire de 11.772.450,00 € à Vivaqua pour l'octroi d'une intervention sociale conformément aux mesures sociales prévues dans l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau Réf : SUB/2025/Vivaqua/InterSoc_P2- report du 04/12/2025	Reporté
Point 181 Cabinet proposant : A.M. Modification de l'AGRBC du 03/07/2025 concernant l'octroi d'une subvention à l'ASBL Fédération bruxelloise des professionnel.le.s de l'agriculture urbaine (FedeAU) pour le projet « Poursuite des activités de la Fédération bruxelloise des professionnel.le.s de l'agriculture urbaine (FedeAU) », afin d'en augmenter le montant de 27.500€ pour couvrir le second semestre de 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention complémentaire (2e semestre 2025) de € 27.500 pour la continuité du service « Poursuite des activités de la Fédération bruxelloise des professionnel.le.s de l'agriculture urbaine (FedeAU) » de l'asbl Fédération bruxelloise des professionnel.le.s de l'agriculture urbaine (FedeAU) pendant le second semestre 2025.

Point 182 Cabinet proposant : A.M. Modification de l'AGRBC du 3/07/2025 concernant l'octroi d'une subvention à l'SCRL Centre d'Entreprises de Saint-Gilles pour le projet « Subvention de fonctionnement 2025 Guichet d'économie locale Agriculture Urbaine»- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de € 37.500 pour la continuité du service « Guichet d'économie locale Agriculture Urbaine» de la SCRL Centre d'Entreprises de Saint-Gilles pendant le premier semestre de 2025. Le but du projet est de fournir une continuité du service de coaching destiné à l'accompagnement des entreprises actives dans le secteur de l'agriculture urbaine à Bruxelles et dans sa périphérie proche. Solidifier leur environnement de travail, renforcer leurs compétences entrepreneuriales, techniques et lever les barrières auxquelles ils et elles sont confrontés. C'est crucial au développement pérenne de leurs activités.
Point 183 Cabinet proposant : A.M. Modification de l'AGRBC du 3/07/2025 concernant l'octroi d'une subvention à l'asbl Le Début des Haricots pour le projet « Espace test agricole « Graines de Paysans » - report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain Maron, en charge de l'Environnement, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de € 40.000 pour la continuité du service « Espace test agricole - Graines de Paysans » de l'asbl Le Début des Haricots.
Point 184 Cabinet proposant : A.M. Modification de l'AGRBC du 10/07/2025 concernant l'octroi d'une subvention à l'asbl Terre-en-Vue pour le projet « Faciliter l'accès à la terre pour les projets d'agriculture durable à et autour de Bruxelles ». - report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain Maron, en charge de l'Environnement, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de € 52.500 pour le premier semestre pour assurer la continuité du service « Faciliter l'accès à la terre pour les projets d'agriculture durable à et autour de Bruxelles» de l'asbl Terre-en-vue.

Point 185 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 39.000€ à Repair Together pour son projet (P)réparer demain 2025-2026 Réf : SUB/2025/RepairTogether/ReparerDemain_P2- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'un subside complémentaire de 39.000€ à l'association RepairTogether pour son projet « Réparer Demain ». Au niveau européen , La quantité d'équipements électriques et électroniques mis sur le marché dans l'UE est passée de 7,6 millions de tonnes en 2012 à 13,5 millions de tonnes en 2021 . Le total des équipements électriques et électroniques collectés est passé de 3 millions de tonnes en 2012 à 4,9 millions de tonnes en 2021. En 2021, 11 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques ont été collectés par habitant dans l'UE en moyenne. Étant donné que l'impact environnemental est principalement au niveau de la production, il est indispensable d'allonger leur durée de vie des équipements grâce à la réparation et au réemploi, ou mieux, d'aller vers une utilisation plus importante (location, prêt, partage). Notons, que le recyclage, doit être mis en œuvre, mais qu'il n'est pas en mesure de compenser les impacts de la fabrication de bien neufs. Les nouvelles mesures européennes prises pour promouvoir le droit à la réparation ne sortiront leurs effets, qu'après 2026. Mais ce droit à la réparation après la période de la garantie légale, sera limité à certaines catégories de produits techniquement réparables et concernés par les mesures européennes d'écoconception (réfrigérateurs, machine à laver, téléviseurs...) ainsi que les téléphones et tablettes. Il y a donc un champ très large d'objets (petits électro, vêtements, vélo, ...) qui ne seront pas couverts et pour lesquels la formation des citoyens, la mise en place de Repair Café, et plus globalement la sensibilisation aux impacts de notre consommation reste tout-à-fait fondamental. L'étude réalisée en 2022 par l'Institute for European Environmental Policy estime à 700.000 le besoin de réparateurs et métiers liés à la réparation d'ici
---	--

	2030 dans l'Union Européenne. Pour y répondre, il faut former des réparateurs. Or, les filières de formation sont insuffisantes et les métiers liés à la réparation sont sous-valorisés. Il est donc indispensable de sensibiliser, de susciter des vocations et de former rapidement des futurs réparateurs et les citoyens à l'auto-réparation. Il s'agit de la poursuite du projet entamé en 2021 qui visait à élargir le public sensibilisé à la réparation.
Point 186 Cabinet proposant : A.M. Approbation sur l'attribution du marché public 2024M0182 concernant « La restauration du kiosque à musique situé dans le parc Elisabeth à Koekelberg»- report du 04/12/2025	Retiré
Point 187 Cabinet proposant : A.M. Maintenance EBP – Desk (2023F0036) - Approbation de l'avenant- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'avenant du marché pour un montant total estimé de 220.704 euros TVAC
Point 188 Cabinet proposant : A.M. Approbation pour la passation et l'attribution du marché public 20250191 concernant la crèche pour l'accueil des enfants du personnel de BE suite à l'avis défavorable de l'Inspecteur des Finances et du défaut d'accord du Ministre du Budget- report du 04/12/2025	/

Point 189 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention de 1.000.000 € à la STIB pour le paiement des primes Bruxell'Air. Réf : SUB/2025/STIB/Bruxell'Air- report du 04/12/2025	Reporté
Point 190 Cabinet proposant : A.M. Financement climatique international – contribution 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale visant à assurer une continuité dans la contribution de la Région et anticiper les obligations auxquelles la Région sera soumise à travers le prochain accord de burden-sharing qui répartira la contribution de la Belgique entre les différentes entités.- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre M. Alain Maron en charge de la transition climatique, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'un don de 2.867.206,80 EUR au Fonds pour l'adaptation, au titre de contribution 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale au soutien financier international en matière de changements climatiques.
Point 191 Cabinet proposant : A.M. Prolongation - Octroi d'une subvention complémentaire de 12.000€ à Skateboarders-BRUSK pour son projet Dynamique d'activités participatives et sportives Réf : SUB/2025/Skateboarders/Soutien_P2_Add- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 12.000€ à Skateboarders pour son projet Dynamique d'activités participatives et sportives sur le Square des Ursulines, au parc du Gaucheret et au Quai des Matériaux et ainsi maintenir et aider à la dynamisation et à l'appropriation positive des trois sites à travers d'activités interculturelles, intergénérationnelles et mixtes.

Point 192 Cabinet proposant : A.M. Ventilation de crédits d'engagement à partir de la provision 36.043.03 vers le poste budgétaire 41.041.11 – mesures conservatoires sur le poste budgétaire 41.203.05 et Ventilation en crédits de liquidation – 41.041.05 vers 41.041.11- report du 04/12/2025	/
Point 193 Cabinet proposant : A.M. Approbation de la présente liste des projets de marchés publics supérieurs à 160.000 euros pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes de Bruxelles Environnement - Marché global de collecte, nettoyage et traitement de déchets des activités de Bruxelles Environnement (2025M0179)- report du 04/12/2025	/
Point 194 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention à City to Ocean pour son projet Groene Waterlopen Réf : SUB/2025/CityOcean/Waterlopen_P2- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention à City to Ocean pour son projet Groene Waterlopen.
Point 195 Cabinet proposant : A.M. Arrêté Ministériel octroyant une subvention de 20.000,00 € à Communauté Portuaire Bruxelloise pour couvrir partiellement les frais de fonctionnement et de communication- report du 04/12/2025	Reporté

Point 196 Cabinet proposant : A.M. Octroi d'une subvention complémentaire (2.340.934,78€) à Vivaqua pour supporter les frais supplémentaires liés à l'augmentation du nombre d'usager sous statut BIM en 2024 Réf : SUB/2025/Vivaqua/InterSoc/Cplt24- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain MARON, en charge de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.340.934,78€ à Vivaqua à la suite de l'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'eau sous statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée en région bruxelloise, sur base de l'ordonnance «mesures sociales» du 24 décembre 2021.
Point 197 Cabinet proposant : A.M. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant annulation de droits constatés de l'Agence régionale pour la Propreté.- report du 04/12/2025	/
Point 198 Cabinet proposant : A.M. Ventilation de crédits - postes budgétaires 41.252.05 et 41.252.14 - report du 04/12/2025	/
Point 199 Cabinet proposant : A.M. Agence Régionale pour la Propreté – Attribution du Marché public de travaux ayant pour objet le réaménagement du site Meudon – BP 25/2607 - report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Alain Maron en charge de la propreté, le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale a approuvé l'attribution du marché public pour les travaux du site Meudon de Bruxelles-Propreté. Ce réaménagement est une étape clé du plan de redéploiement infrastructurel de l'Agence qui permettra le bon fonctionnement de ses activités.

Point 200 Cabinet proposant : A.M. Approbation de la liste 17 des projets de marchés publics supérieurs à 160.000 euros pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes de l'Agence Bruxelles-Propreté - marché public de services ayant pour objet la mise à disposition d'un moteur de paie et des services d'administration salariale- report du 04/12/2025	/
Point 201 Cabinet proposant : D.D. Arrêté portant octroi d'une deuxième subvention à l'ASBL "Rire et Grandir - Groeien en Lachen" 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre bruxellois de la Fonction publique, M. Dirk De Smedt, le gouvernement a approuvé une subvention de 195.400 euros à l'ASBL « Rire et Grandir - Groeien en Lachen ».
Point 202 Cabinet proposant : D.D. Première et dernière lecture - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant la fin du mandat de Danny Devoldere en tant que coordinateur administratif A5 au sein du SIAMU tel que prévu par l'article 465 du statut OIP.- report du 04/12/2025	Retiré
Point 203 Cabinet proposant : D.D. SPRB – Renouvellement du mandat du Secrétaire générale (A7)- report du 04/09/2025-...- report du 02/10/2025- report du 08/10/2025- report du 16/10/2025- report du 24/10/2025- report du 06/11/2025- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 204 Cabinet proposant : D.D. Attribution d'un mandat temporaire de Directeur général (A5) auprès de Bruxelles ConnectIT du Service public régional de Bruxelles- report du 24/10/2025- report du 06/11/2025- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 205 Cabinet proposant : D.D. Une Région jeune et dynamique « dynamic.brussels » saison 2025-2026, subventions allouées aux associations porteuses d'un projet ou d'action(s) destinés à la formation sportive des jeunes et contribuant via le sport à la promotion de l'image nationale et internationale de la Région de Bruxelles-Capitale, subventions facultatives récurrentes.- report du 04/12/2025	Reporté
Point 206 Cabinet proposant : D.D. Image de Bruxelles - subsides facultatifs – août – décembre 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Sven Gatz, en charge de l'Image de Bruxelles, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une liste de subsides pour des événements se déroulant durant les mois d'août à décembre 2025.

Point 207 Cabinet proposant : B.C. Avant-projet d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale et le Code bruxellois de procédure fiscale – deuxième et dernière lecture- report du 02/05/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 208 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant à l'ASBL Brulocalis, un subside de 150.000 EUR en vue de couvrir trois missions récurrentes relatives aux subsides et à la démocratie locale, pour l'exercice 2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre chargé des Pouvoirs Locaux, Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant un subside de 150.000 euros à l'ASBL Brulocalis, en vue de couvrir trois missions récurrentes relatives aux subsides et à la démocratie locale, pour l'exercice 2025.
Point 209 Cabinet proposant : B.C. Ordonnance du 1er décembre 2022 visant à associer les communes dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale : Prorogation des contrats pour deux ans – Avenants aux contrats (2026-2027) en application de l'article 6 de l'ordonnance- report du 04/12/2025	Reporté

Point 210 Cabinet proposant : B.C. Ordonnance du 31 mai 2018 relative à l’octroi de subsides aux investissements en infrastructures sportives communales - Appel à projets pour des infrastructures sportives communales de proximité – Budget 2025 - Proposition de répartition- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre chargé des Pouvoirs Locaux Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur la sélection de projets introduits par les communes bruxelloises dans le cadre d’investissements communaux dans les infrastructures sportives communales de proximité pour l’année 2025. La Région met une enveloppe de près de 1.800.000 EUR à disposition des communes.
Point 211 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention au Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) pour l’année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de Bernard Clerfayt, Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, le Gouvernement octroie une subvention de 32.787.000 Euros au Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) en 2025 afin de lui permettre de remplir ses missions au profit des pouvoirs locaux bruxellois.
Point 212 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant un complément de crédit pour favoriser la mobilité douce des agents communaux et des CPAS pour l’exercice 2024- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre chargé des Pouvoirs Locaux, Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d’octroyer communes et CPAS bruxellois, un complément de subside de 160 562 EUR pour favoriser la mobilité douce de leurs agents pour l’exercice 2024.

Point 213 Cabinet proposant : B.C. Revue des Dépenses et des Recettes Spending review relative à la politique de soutien aux entreprises sociales mandatées en insertion- report du 23/01/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 214 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l’octroi d’une subvention à la société émettrice retenue pour l’exécution du marché public portant sur l’émission et l’impression des titres-services papier et électroniques en Région de Bruxelles-Capitale (Pluxee) pour l’année 2026 (marché public 2024 -2027) – Soit 73.550.000€ pour le 1er trimestre 2026 sur base des crédits provisoires 3/12e du budget 2026 alloués à l’allocation de base 44 048 02 01 3131– Poste budgétaire 44 048 08- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, le Gouvernement a approuvé l’arrêté visant à permettre à la société émettrice des titres-services de payer, en 2026, la quote-part publique aux entreprises agréées.
Point 215 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 100.000,00 EUR à l’asbl Plateforme pour le Service Citoyen pour le projet « Consolidation de l’offre de Services Citoyens à Bruxelles - 2025 »- report du 04/12/2025	Sur proposition du ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale a approuvé l'octroi d'une subvention de 100.000 EUR à la Plateforme pour le Service Citoyen pour couvrir partiellement les coûts liés à la « Consolidation de l'offre de Services Citoyens à Bruxelles ».

Point 216 Cabinet proposant : B.C. Approbation de l’octroi à Securitas SA (Numéro BCE 0427.388.334) d’un montant de 700.000 euros dans le cadre du congé-éducation des travailleurs de l’entreprise pour l’année scolaire 2023-2024 sur le budget 2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 217 Cabinet proposant : B.C. Subvention de fonctionnement au Centre d'Accueil et d'Information Jeunesse de Bruxelles (INFOR JEUNES) pour le renforcement et le maintien des plateformes locales s’inscrivant dans la relance du dispositif de garantie pour la jeunesse en amont de l’accompagnement vers l’emploi (Garantie Jeunes – Stratégie Go4Brussels 2030) - Année 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre de l’Emploi, Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé, dans le cadre du dispositif bruxellois de Garantie pour la Jeunesse qu’il coordonne en collaboration avec le Ministre-Président Rudi Vervoort, la subvention de 75.000 euros destinée au Centre d'Accueil et d'Information Jeunesse de Bruxelles (INFOR JEUNES) pour l’année 2025 dans le cadre du dispositif de Garantie pour la jeunesse visant le maintien et le renforcement du réseau des plates-formes locales d’information et d’accompagnement des jeunes existant.
Point 218 Cabinet proposant : B.C. Subvention de 160.000,00 EUR à l’ASBL FEDERATION BRUXELLOISE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET D'ECONOMIE SOCIALE D'INSERTION- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l’octroi d’une subvention de fonctionnement de 160.000 EUR en 2025 pour l’Agence-conseils en économie sociale FEDERATION BRUXELLOISE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET D'ECONOMIE SOCIALE D'INSERTION ASBL.

Point 219 Cabinet proposant : B.C. Subvention de 64.000 EUR à l'ASBL TRACÉ BRUSSEL- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'octroi d'une subvention de 64.000 EUR à l'ASBL TRACÉ BRUSSEL pour l'année budgétaire 2025.
Point 220 Cabinet proposant : B.C. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 50.000,00 EUR à l'ASBL VOLTA concernant la mise en œuvre du plan d'action afférent à l'« Accord-cadre bruxellois pour le secteur de l'électrotechnique (SCP 149.01) » - Année 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé la subvention de fonctionnement à l'ASBL Volta concernant la mise en œuvre du plan d'action afférent à l'« Accord-cadre bruxellois pour le secteur de l'électrotechnique (SCP 149.01) » pour un montant total de 50.000 euros.
Point 221 Cabinet proposant : B.C. Ventilation de crédits C et B à partir de la provision mesures conservatoires – 36.043.03C et 36.043.03B vers 44.048.08C et 44.048.08B en vue d'octroyer une subvention exceptionnelle de 13,5 millions à la société émettrice de Titres services la SA Pluxee pour couvrir la revalorisation salariale rétroactive des travailleurs titres-services bruxellois à partir du 1 er mars 2025- report du 04/12/2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve la ventilation (sans compensation avec les mesures conservatoires) à partir de la provision mesures conservatoires – 36.043.03C et 36.043.03B vers 44.048.08C et 44.048.08B en vue d'octroyer une subvention exceptionnelle de 13,5 millions à la société émettrice de Titres services la SA Pluxee pour couvrir la revalorisation salariale rétroactive des travailleurs titres-services bruxellois à partir du 1er mars 2025.

Point 222 Cabinet proposant : B.C. Hausse salariale dans le secteur des Titres services - Mise en oeuvre résolution parlementaire via l'approbation de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 13.500.000 euros à la société émettrice retenue pour l'exécution du marché public portant sur l'émission et l'impression des titres-services papier et électroniques en Région de Bruxelles-Capitale (2024-2027), la SA PLUXEE pour couvrir la revalorisation salariale rétroactive des travailleurs titres-services bruxellois à partir du 1 er mars 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre de l'Emploi Bernard Clerfayt, le Gouvernement régional bruxellois approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'octroi d'une subvention de 13,5 millions à la société émettrice visant à mettre en oeuvre la résolution parlementaire approuvée le 28 novembre et visant à soutenir la revalorisation salariale des travailleurs titres-services bruxellois.
Point 223 Cabinet proposant : B.C. Reventilation de crédits et appel à la provision des « mesures conservatoires » au bénéfice de Paradigm - postes budgétaires 37.201.19, 37.202.19 et 37.203.19- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve la Reventilation de crédits et appel à la provision des « mesures conservatoires » au bénéfice de Paradigm à hauteur de 1.5 millions d'euros.
Point 224 Cabinet proposant : B.C. Ventilation de crédits à partir de la provision mesures conservatoires - BAN 2024- report du 04/12/2025	/
Point 225 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 euros - Bruxelles Connect IT – Achat de matériel bureautique- report du 04/12/2025	Reporté

Point 226 Cabinet proposant : B.C. Libération du subside de octobre à décembre 2025 à Paradigm- report du 04/12/2025	Reporté
Point 227 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 € – Paradigm – lancement d’un ordre de mission pour la mise à disposition de ressources pour le CRM en 2026 dans le cadre du marché Accord-cadre 6 (CSC 2022.023), lot 17- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, les marchés publics supérieurs à 160.000EUR pour Paradigm pour le lancement des Ressources CRM 2026.
Point 228 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 euros - Bruxelles Connect IT – ODM Maintenance évolutive SAP- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, le marché public supérieur à 160.000EUR pour Bruxelles Connect IT repris en annexe.
Point 229 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 euros - Bruxelles Connect IT – ODM AC Impala-Caduceus – Hébergement touristique- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, le marché public supérieur à 160.000EUR pour Bruxelles Connect IT repris en annexe.

Point 230 Cabinet proposant : B.C. Cybersécurité régionale et mise en conformité à la loi NIS2- report du 04/12/2025	Reporté
Point 231 Cabinet proposant : B.C. Paradigm – Demande d’approbation du Gouvernement pour le lancement d’un marché subséquent supérieur à 160.000 euros – pour « support NOVA » via l’accord Cadre 6 (CSC2022.023)- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, le lancement du marché subséquent supérieur à 160.000EUR concernant le support NOVA pour Paradigm.
Point 232 Cabinet proposant : B.C. Demande d’approbation concernant les commandes récurrentes pour l’année 2026 en matière de licences, de maintenances (hardware et software), de télécommunications (IRISnet), et de frais de fonctionnement pour Paradigm- report du 04/12/2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve les commandes récurrentes pour l’année 2026 en matière de licences, de maintenances (hardware et software), de télécommunications (IRISnet), et de frais de fonctionnement pour Paradigm.
Point 233 Cabinet proposant : B.C. Approbation des dépenses pour marchés publics supérieurs à 160.000 euros - Bruxelles Connect IT – Contrat de maintenance et accord de coopération permis de conduire CAE- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, l’attribution du marché public supérieur à 160.000EUR pour Bruxelles Connect IT repris en annexe.

Point 234 Cabinet proposant : B.C. Paradigm - Affaires courantes - Demande d’approbation du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l’approbation d’une commande d’un montant supérieur à 160.000 euros, portant sur les prestations d’un Program Manager pour la Fondation KANAL- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, la commande des prestations d’un Program Manager pour Kanal via IRISnet.
Point 235 Cabinet proposant : B.C. Paradigm – Demande d’approbation du Gouvernement pour le lancement d’un marché subséquent supérieur à 160.000 euros – équipe support « Smart Admin » via l’accord Cadre 6 (csc2022.023)- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard Clerfayt, le Gouvernement approuve, dans le cadre des affaires courantes, le lancement du marché subséquent supérieur à 160.000EUR concernant l’équipe support des applications Smart Admin pour Paradigm, repris en annexe.
Point 236 Cabinet proposant : B.C. Octroi d’un subside à l’ASBL Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis)- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroie un subside de 51.200 euros à l’asbl Brulocalis afin de soutenir ses actions de simplification administrative au sein des communes bruxelloises.
Point 237 Cabinet proposant : B.C. Projet d’ordonnance portant le Code bruxellois du Bien-être animal - Troisième lecture- report du 14/03/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 238 Cabinet proposant : B.C. Octroi d'une subvention à 18 communes pour la mise en place d'actions en faveur du bien-être animal afin d'obtenir le label « Commune Amie des animaux »- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, en charge du Bien-être animal, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi de subventions à 18 communes pour la mise en œuvre d'actions en faveur du Bien-être animal afin d'obtenir le Label « Commune Amie des animaux ».
Point 239 Cabinet proposant : B.C. Octroi d'une subvention de 50.000€ à Vrije Universiteit Brussel pour son projet "RE-PLACE III: extension et mise-à-jour du cadastre RE-PLACE recensant les méthodes alternatives à l'utilisation d'animaux de laboratoire existant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale »- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, en charge du Bien-être animal, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 50.000,00 € à la Vrije Universiteit Brussel pour la poursuite d'un cadastre recensant les méthodes alternatives à l'utilisation d'animaux de laboratoires existant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.
Point 240 Cabinet proposant : B.C. Octroi d'une subvention 2025 à Bruxelles Environnement pour l'exercice de ses compétences administratives en matière de bien-être animal- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroie une subvention de fonctionnement à Bruxelles Environnement pour l'année budgétaire 2025 pour l'exercice de la compétence du bien-être animal.
Point 241 Cabinet proposant : B.C. Octroi d'une subvention aux refuges de la Région de Bruxelles-Capitale pour soutenir leurs actions- report du 04/12/2025	Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, en charge du Bien-être animal, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention de 42.000€ aux refuges de la Région de BruxellesCapitale afin de soutenir leurs actions.

Point 242 Cabinet proposant : N.B. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une dotation d'investissement à la Société du Logements de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la Stratégie d'acquisition rénovation et le lancement d'un l'appel public- report du 05/12/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 243 Cabinet proposant : N.B. SLRB – besoins financiers et budgétaires 2025- report du 19/02/2025-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 13/11/2025- report du 19/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 244 Cabinet proposant : N.B. SLRB – Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2025- report du 10/04/2025- ...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 13/11/2025- report du 19/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 245 Cabinet proposant : N.B. Financement SLRB – Octroi de prêt direct de 150 M € à la SLRB en 2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 246 Cabinet proposant : N.B. Récapitulatif de toutes les demandes d'activation des provisions- report du 04/12/2025	/
Point 247 Cabinet proposant : N.B. AIPL T4 - Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant des subventions aux associations d'insertion par le logement (AIPL) en 2025 - report du 04/12/2025	/
Point 248 Cabinet proposant : N.B. Bel refugees - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 mai 2024 octroyant une subvention de 500.000,00 euros à l'asbl « BelRefugees » pour la gestion et le soutien de l'hébergement chez le citoyen- report du 04/12/2025	/
Point 249 Cabinet proposant : N.B. CLTB compléments Transvaal -Anvers : 1 - Arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention à la « Fondation Community Land Trust Brussels » de 3.162.440,00 euros dans le cadre du projet Transvaal situé à Anderlecht (complément de 500.000,00 euros par rapport au montant déjà octroyé) et de 2.020.410,08 euros dans le cadre du projet Anvers situé à Bruxelles (complément de 223.000,00 euros par rapport au montant déjà octroyé) 2. - Dérogation à l'interdiction de la mise en hypothèque pour les terrains des projets Tivoli, Gray et Anvers- report du 04/12/2025	/

Point 250 Cabinet proposant : N.B. CLTB fonctionnement - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 442.000,00 euros à l'asbl « Community Land Trust Bruxelles » pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	/
Point 251 Cabinet proposant : N.B. FEDAIS fonctionnement - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 5 juin 2025 octroyant une subvention de 110.500,00 euros à l'asbl « Fédération des Agences Immobilières Sociales de la Région bruxelloise » pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	/
Point 252 Cabinet proposant : N.B. Prolongation UVCR - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 mai 2024 octroyant une subvention de 150.000,00 euros à l'asbl « Ukraine Voices Refugee Committee » pour la captation de logements- report du 04/12/2025	/
Point 253 Cabinet proposant : N.B. AAP acqui reno 21 - Projets d'arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant les arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2021 octroyant des subventions à la Commune de Saint-Gilles, au CPAS de Saint-Gilles et à la Commune d'Ixelles pour leurs projets visant à acquérir et rénover des biens en vue d'y créer du logement public- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale Nawal BEN HAMOU, en charge du Logement, le Gouvernement approuve, dans le cadre de l'appel à projet Acquisition Rénovation de logements par les communes et les CPAS, les projets d'arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant les arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2021 octroyant des subventions à la Commune de Saint-Gilles, au CPAS de Saint-Gilles et à la Commune d'Ixelles pour leurs projets visant à acquérir et rénover des biens en vue d'y créer du logement public à finalité sociale.

Point 254 Cabinet proposant : N.B. CSàD - prolongation projet Saint-Gilles - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 7 décembre 2023 octroyant une subvention de 1.000.000,00 euros à l'asbl « Centrale de Services et d'Aide à Domicile » pour son projet de création d'un habitat inclusif à Saint-Gilles- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de de 1.000.000,00 euros à l'asbl « Centrale de Services et d'Aide à Domicile » pour son projet de création d'un habitat inclusif à Saint-Gilles.
Point 255 Cabinet proposant : N.B. SLRB Appinest - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 65.000,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le développement de l'application « Appinest » en 2025- report du 04/12/2025	Retiré
Point 256 Cabinet proposant : N.B. FDL accompagnement social - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2025 octroyant une subvention d'un montant de 657.681,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'accompagnement du programme social du secteur locatif en 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat chargée du Logement, Madame Nawal Ben Hamou, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capital a octroyé une subvention d'un montant de 2.226.595,00 euros au Fonds du Logement. Cette subvention finance les activités d'accompagnement social des bénéficiaires d'un prêt hypothécaire auprès du Fonds et des locataires des logements gérés par le Fonds. Cette subvention finance également les frais liés au fonctionnement du registre tenu par le Fonds afin d'assurer le traitement équitable des futures familles locataires potentielles de logements sociaux.

Point 257 Cabinet proposant : N.B. FDL alliance habitat - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2025 octroyant une subvention d'un montant de 637.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en oeuvre de l'Alliance Habitat en 2025- report du 04/12/2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2025 octroyant une subvention d'un montant de 637.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour couvrir les dépenses en lien avec la mise en oeuvre de l'Alliance Habitat en 2025.
Point 258 Cabinet proposant : N.B. FDL PRI - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2025 octroyant une subvention pour un montant de 61.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour compenser l'augmentation du précompte immobilier en 2025- report du 04/12/2025	Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2025 octroyant une subvention pour un montant de 61.000,00 euros au Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour compenser l'augmentation du précompte immobilier en 2025.
Point 259 Cabinet proposant : N.B. Projets d'arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention complémentaire de 270.000,00 euros aux CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la prévention et de l'accompagnement des expulsions des locataires durant les mois de janvier à décembre 2025- report du 04/12/2025	/

Point 260 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 12.000,00 euros à l'asbl « Community Land Trust Bruxelles » dans le cadre du projet « Cities 4 Co-Housing » (anciennement « Co-Calico ») pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale Nawal BEN HAMOU, en charge du Logement, le Gouvernement approuve, le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention de 12.000,00 euros à l'asbl « Community Land Trust Bruxelles » dans le cadre du projet « Cities 4 Co-Housing » (anciennement « Co-Calico ») pour l'année budgétaire 2025.
Point 261 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention exceptionnelle de 248.000,00 euros à l'asbl « Agence Immobilière Sociale Anderlecht-Cureghem » dans le cadre du transfert de ses logements suite à l'annonce de l'arrêt de ses activités- report du 04/12/2025	/
Point 262 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention pour un montant de 28.894.302,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le remboursement aux Sociétés Immobilières de Service Public des réductions octroyées aux locataires avec enfants à charge et membres du ménage avec un handicap en 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou, le Gouvernement a approuvé l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention pour un montant de 28.894.302,00 euros à la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale pour le remboursement aux Sociétés Immobilières de Service Public des réductions octroyées aux locataires avec enfants à charge et membres du ménage avec un handicap en 2025.

Point 263 Cabinet proposant : N.B. Attribution des subsides de l'appel à projets égalité des chances de Bruxelles Pouvoirs locaux (cellule égalité des chances)- report du 04/12/2025	Retiré
Point 264 Cabinet proposant : N.B. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant pour l'année 2025 une subvention de 76 500 euros à Brupartners aux fins du projet « Subventions de fonctionnement à Brupartners pour le Conseil pour Egalité entre Femmes et Hommes et le Conseil des Personnes Handicapées et le Conseil Bruxellois pour l'élimination du racisme »- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat en charge de l'Egalité des Chances, le Gouvernement a approuvé l'Arrêté octroyant pour l'année 2025 une subvention de 76.500 euros à Brupartners aux fins du projet « Subventions de fonctionnement à Brupartners pour le Conseil pour Egalité entre Femmes et Hommes et le Conseil des Personnes Handicapées et le Conseil Bruxellois pour l'élimination du racisme ».
Point 265 Cabinet proposant : N.B. Centre des Violences intra-familiales de la Région de Bruxelles-Capitale – Olista- paiement du loyer pour l'année 2025- report du 04/12/2025	/
Point 266 Cabinet proposant : N.B. Arrêts du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale octroyant une subvention de 54.150 € à l'IEFH et de 75.919,39 € à UNIA pour l'année 2025 - secondes tranches- report du 04/12/2025	Le Gouvernement, sur proposition de la Secrétaire d'Etat à l'Egalité des Chances octroie pour l'année 2025 le montant de 75.919,39 € à Unia et de 54.150 € à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et signe le nouveau protocole liant l'IEFH et la Région de Bruxelles-Capitale, selon les crédits disponibles en douzièmes provisoires

Point 267 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi, pour le quatrième trimestre de l'année 2025, d'une subvention à Brupartners.- report du 04/12/2025	/
Point 268 Cabinet proposant : B.T. Financement de Coopcity via des subventions de la Région de Bruxelles-Capitale pour la période du trimestre 3 et 4 de l'année 2025.- report du 04/12/2025	/
Point 269 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi, pour les 3 derniers mois de l'année 2025, d'une subvention à la S.A. BRUSOC.- report du 04/12/2025	/
Point 270 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi d'une subvention de 95.000 euros à la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (Citydev.brussels) pour le BonusMalus Fablab en 2025. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi d'une subvention de 342.000 euros à la SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (Citydev.brussels) pour le BonusMalus Investissements en 2025.- report du 04/12/2025	/

Point 271 Cabinet proposant : B.T. Subventions de fonctionnement et d'investissement à Citydev pour la gestion des Fablabs publics (lesdits Cityfabs)- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'octroi, pour l'année 2025, d'une subvention de fonctionnement de 90.000 euros à Citydev.brussels pour la coordination du réseau des fablabs bruxellois.
Point 272 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement concernant l'octroi d'une subvention d'un montant de 90.000 EUR à Citydev.brussels pour la coordination du réseau des FabLabs bruxellois pour l'année 2025.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'État Barbara Trachte, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 90 000 € à Citydev.brussels pour 2025 afin de coordonner le réseau des fablabs bruxellois.
Point 273 Cabinet proposant : B.T. Citydev.brussels –octroi d'une subvention de fonctionnement de 142.000 EUR à la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (CITYDEV) pour la mission déléguée de gestion du guichet « occupation temporaire »- report du 04/12/2025	/
Point 274 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 363.500 EUR à Citydev.brussels pour la mise en œuvre des incitants financiers au moyen de réductions de canons/loyers.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale a approuvé l'octroi, pour l'année 2025, d'une subvention d'un montant maximal de 363.500 EUR à Citydev.brussels pour la mise en œuvre des incitants financiers au moyen de réductions de canons/loyers en fonction du score de transition économique.

Point 275 Cabinet proposant : B.T. Financement de Hub.brussels et Citydev.brussels via des subventions de la Région de Bruxelles-Capitale pour les périodes du trimestre 4 de l'année 2025.- report du 04/12/2025	/
Point 276 Cabinet proposant : B.T. 35 subventions de fonctionnement couvrant la période des troisièmes et quatrièmes trimestres 2025 pour les subsides facultatifs et la reconduction des appels à projet accompagnement et YET en lien avec les crédits provisoires 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'Etat Barbara TRACHTE, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi de 35 subventions pour un montant total de 1.319.992,00 EUR pour couvrir le second semestre de 5 projets d'accompagnement hors appel à projet, de 24 projets des appels à projet Accompagnement et YET et de 6 events.
Point 277 Cabinet proposant : B.T. Soutien aux Partenaires Sociaux dans l'exercice de leurs mandats au Conseil économique et social – € 187.500 pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat de la Transition économique, Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi de 6 subsides d'un montant total de 187.500,00 € aux partenaires sociaux pour couvrir partiellement leurs frais de fonctionnement dans le cadre de leurs rôles au sein de Brupartners.
Point 278 Cabinet proposant : B.T. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'octroi, pour l'année 2025, d'une subvention au Fonds Bruxellois de Garantie (le "Fonds").- report du 04/12/2025	/

Point 279 Cabinet proposant : B.T. Subventions de fonctionnement 2025 aux 7 Centres d'entreprises (CE) et aux 5 Guichets d'économie locale (Gel) – Semester 2- report du 04/12/2025	/
Point 280 Cabinet proposant : B.T. Incubateurs – Subventions de fonctionnement 2025 pour un montant total de 725.000,00 EUR- report du 04/12/2025	/
Point 281 Cabinet proposant : B.T. Délégation à Citydev.brussels de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du futur bâtiment du Centre de Promotion des Sciences et de l'Innovation en Région de Bruxelles-Capitale et augmentation de la dotation d'Innoviris pour la réalisation de ce projet.- report du 14/03/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 282 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris pour les 22 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets Science Promotion Program 2025.- report du 06/11/2025- report du 13/11/2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Bruxelles investit dans la promotion des sciences Le Gouvernement bruxellois et Innoviris ont sélectionné 22 projets visant à sensibiliser les Bruxellois aux sciences et aux technologies. Grâce au programme de financement renouvelé SP-PROGRAM, des activités sont soutenues afin de mettre les jeunes et leurs enseignants en contact avec les disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) de manière accessible, tout en favorisant une culture scientifique plus large auprès du grand public. Un montant total de 1 191 652 euros y est consacré. Les projets sélectionnés proposent notamment des ateliers, des formations et d'autres activités éducatives récurrentes tout au long de l'année scolaire. L'accent est mis sur l'inclusion et sur l'atteinte d'un public bruxellois diversifié.

Point 283 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d’Innoviris dans le cadre du programme ouvert Prospective Research (PRB) 2025- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d’État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé l’octroi à des organismes de recherche de la Région de Bruxelles-Capitale de 3 subventions pour un montant total de 2.540.196 € dans le cadre du programme « Prospective Research » 2025.
Point 284 Cabinet proposant : B.T. Octroi d’un subside d’Innoviris à la RTBF dans le cadre de son programme de sensibilisation à la recherche scientifique « Matière Grise »- report du 20/11/2025- report du 27/11/2025- report du 04/12/2025	Le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale approuve une subvention de 153.000 € pour le programme « Matière Grise » de la RTBF. Matière Grise, le label scientifique de la RTBF, vise à rendre la recherche scientifique accessible et compréhensible pour le grand public, en valorisant chaque année les travaux des centres de recherche et des scientifiques de la Région Bruxelloise à travers la télévision, la radio et les contenus numériques. La mutation numérique de la RTBF permet de diffuser ces contenus sur tous les médias – TV, radio, web, Auvio et réseaux sociaux – de manière linéaire et non linéaire, gratuite et accessible à tout moment, en particulier pour les jeunes publics. Chaque séquence est élaborée en collaboration avec la communauté scientifique, avec une méthodologie rigoureuse incluant scénarios, tournage, post-production et assemblage final, garantissant à la fois précision scientifique et attractivité. Le projet prévoit 20 émissions TV annuelles et 200 séquences numériques pour accroître la visibilité de la recherche au niveau régional et international, transmettre l’esprit de curiosité scientifique, valoriser les chercheurs et encourager les jeunes vers des carrières scientifiques et technologiques.
Point 285 Cabinet proposant : B.T. Innoviris – Annulation de droits constatés, en application de l’art. 72§1er 1° du code des finances publiques de Bruxelles-Capitale du 4 avril 2024- report du 04/12/2025	/

Point 286 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside Innoviris à l'EDIH (European Digital Innovation Hub) sustAln.brussels- report du 04/12/2025	La Région bruxelloise poursuit sa marche en avant sur le terrain, de plus en plus stratégique, de l'intelligence artificielle (IA) avec la deuxième phase du projet "sustAln.brussels". Ce projet est porté par un consortium affichant à la fois une importante expertise et une grande complémentarité au sein de l'écosystème technologique bruxellois : deux acteurs académiques de pointe dans le digital et l'intelligence artificielle (ULB et VUB), deux entités spécialisées dans le soutien aux entreprises (Sirris et Agoria) et BeCentral, acteur qui apportera son expertise en matière de formation et réseautage. Ce projet, dont l'ambition est de "former un pôle d'excellence en intelligence artificielle à Bruxelles au service de la transition", est le résultat d'un appel à candidatures lancé par la Commission européenne qui interviendra à hauteur de 50% dans le financement du projet.
Point 287 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour un projet intitulé « SLATE (floor SLAb made of Timber and Earth) » menée par la SCRL BC Materials- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.C.R.L. BC Materials pour la réalisation du projet « SLATE », visant à étudier la faisabilité d'une dalle structurelle circulaire combinant terre, bois et déchets de construction. Ce projet d'innovation a pour objectif de remplacer les dalles traditionnelles en béton et en acier par une solution bas carbone issue de matériaux locaux et recyclés, permettant une réduction de plus de 90 % des émissions de CO₂ tout en intégrant des principes de réversibilité et de réutilisation dans la construction.
Point 288 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour l'obtention d'un brevet intitulé « Pilulier, système et procédé de distribution de médicaments », mené par la S.R.L. SIRIUS- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.R.L. SIRIUS pour l'obtention d'un brevet intitulé : « Pilulier, système et procédé de distribution de médicaments », afin de promouvoir la recherche, le développement et l'innovation par l'octroi d'aides à finalité économique en faveur de l'obtention, de la validation et de la défense de brevets.

Point 289 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour l'obtention d'un brevet intitulé « Device and method for carbon dioxide (CO₂) sequestration », mené par la S.A. Dioxink- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.A. Dioxink pour l'obtention d'un brevet intitulé « Device and method for carbon dioxide (CO₂) sequestration », afin de promouvoir la recherche, le développement et l'innovation par l'octroi d'aides à finalité économique en faveur de l'obtention, de la validation et de la défense de brevets.
Point 290 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé «EQOX: Equitable Pulse oximetry»- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat bruxelloise de la Recherche scientifique, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'un subside total de 171 437 € à la Vrije Universiteit Brussel pour entreprendre le projet : «EQOX: Equitable Pulse oximetry» dans le cadre du programme PROOF-OF-CONCEPT.
Point 291 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris à l'Université Libre de Bruxelles pour soutenir les missions du Brussels Studies Institute- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a accordé un financement de 353.033 € à l'université libre de Bruxelles pour réaliser pour une durée de 12 mois les tâches dévolues aux missions du Brussels Studies Institute. Ce projet vise notamment à faciliter l'interdisciplinarité et la collaboration entre chercheurs et pouvoirs publics, à renforcer les collaborations intersectorielles et interdisciplinaires et à améliorer l'accès à la connaissance pour les pouvoirs publics et décideurs politiques.

Point 292 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides Innoviris pour la réalisation d'un projet de recherche industrielle et de développement expérimental intitulé «SUSTAINET», mené en collaboration effective par Sirris et la SA 3E- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à Sirris et à la SA 3E pour le développement du projet européen SUSTAINET, dont l'objectif est de mettre au point des solutions réseaux innovantes permettant de garantir la sécurité, la résilience et l'auditabilité, même dans des conditions d'exploitation difficiles, incertaines ou dégradées.
Point 293 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de développement expérimental intitulé « Développement d'un outil agentique de gestion logistique et d'un moteur d'optimisation des tournées de véhicules », menée par Shippr SA- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la SA Shippr, pour le développement du projet « Développement d'un outil agentique de gestion logistique et d'un moteur d'optimisation des tournées de véhicules », dont l'objectif est de mettre au point un système. Ce financement s'inscrit dans le Plan régional d'innovation de la RBC (DIS « Technologies numériques avancées » et « Flux urbains efficaces »).
Point 294 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé « Advanced extrusion and processing of dope dyed recycled PLA filaments » menée par la S.A. Noosa- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.A. Noosa pour la réalisation du projet « Recycled PLA Filaments », visant à développer des filaments textiles de haute qualité à partir de PLA recyclé (rPLA) issu de la technologie brevetée NOOCYCLE®. Ce projet d'innovation a pour objectif de démontrer la faisabilité d'un fil recyclé, biosourcé et teint dans la masse, offrant des performances équivalentes au PLA vierge tout en réduisant fortement l'usage d'eau et les effluents de teinture. Il s'inscrit dans une démarche circulaire complète, de la production au recyclage, contribuant aux objectifs européens de transition vers des textiles durables et à faible impact environnemental.

Point 295 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de développement expérimental intitulé « ADVISE(R) – Automated Diagnostics and Valuable Insights for System Efficiency (and Renovation actions) », menée par Aiset SRL- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la SRL Aiset, pour le développement du projet «ADVISE(R) – Automated Diagnostics and Valuable Insights for System Efficiency (and Renovation actions)», dont l'objectif est de mettre au point un système automatisé de conseil sur la maintenance, la rénovation (enveloppe et équipements) et sur la conduite du bâtiment. Ce financement s'inscrit dans le Plan régional d'innovation (DIS « Technologies numériques avancées » et « bâti et infrastructures résilientes») et contribuera à une meilleure gestion et planification de notre parc immobilier.
Point 296 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de développement expérimental intitulé « ACEMA: Accelerating EMA Assembly », mené par la S.R.L. SABCA Technologies- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.R.L. SABCA Technologies pour le développement du projet « ACEMA: Accelerating EMA Assembly », dont l'objectif est de définir, mettre en œuvre, tester et valider de nouvelles méthodes et de nouveaux processus d'assemblage pour une production efficace et accélérée d'actionneurs électromécaniques pour le secteur aéronautique. Le projet permettra de développer l'activité industrielle et de créer plus de cent emplois sur le site de Haren.
Point 297 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de développement expérimental intitulé « SuRF-GenAI: A Gen-AI Flow Prediction System for Aerospace, Energy and Weather Forecasting », mené par la S.R.L. PrediQT Technologies- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.R.L. PrediQT Technologies pour le développement du projet « SuRF-GenAI: A Gen-AI Flow Prediction System for Aerospace, Energy and Weather Forecasting », dont l'objectif est de proposer une solution novatrice de simulations numériques de la mécanique des fluides pilotée par l'IA générative. GenAI-SuRF permettra de démocratiser l'accès au domaine, d'accélérer les cycles de conception en automatisant les tâches complexes et répétitives et d'améliorer la fiabilité et la qualité des simulations numériques.
Point 298 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris dans le cadre de l'appel à projets Research Platforms : « Vers une société du soin » – Portefeuille 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'une subvention d'un montant de 3.178.611 € pour la réalisation des projets de recherche intitulés BEE (Brussels Environmental Exposome Project) et C³ (Continuum of Cancer Care), menés dans le cadre de l'appel à projets RPF 2025 Vers une société du soin

Point 299 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de faisabilité intitulé ««Persona» conversational AI workflow and platform for Interactive Digital Humans (Avatars)», menée par The Pack Brussels SRL- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la SRL The Pack Brussels, pour le développement du projet « « Persona » conversational AI workflow and platform for Interactive Digital Humans (Avatars) », dont l'objectif est de tester les technologies pour mettre au point des avatars qui peuvent tenir une conversation réaliste. Ce financement s'inscrit dans le Plan régional d'innovation de la Région Bruxelles Capital (DIS « Technologies numériques avancées » et « Innovation sociale, innovation publique et inclusion sociale »).
Point 300 Cabinet proposant : B.T. Innoviris – Dotations 2025 – seconde tranche- report du 04/12/2025	Reporté
Point 301 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation du projet Proof of Business «European Business Athletes» porté par la SRL The Imagination Machine- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à l'entreprise The Imagination Machine pour son projet Proof of Business European Business Athletes. The Imagination Machine a pour ambition de développer une plateforme intelligente à destination d'athlètes de haut niveau en reconversion, a posteriori de leur carrière sportive, afin de les aider à développer leur seconde carrière dans le domaine entrepreneurial de leur choix, en leur permettant d'accéder à divers outils (formation ad hoc, mise en réseau, acquisition de compétence et développement de talents, etc.) dont l'enjeu est de rendre leurs projets entrepreneuriaux spécifiques viables et pérennes. L'outil développé assurera dès lors un objectif sociétal fort, en permettant à un nouveau secteur d'émerger (« business athletes » en reconversion professionnelle) tout en facilitant la reconversion professionnelle réussie et l'accompagnement ad hoc d'ex-sportifs de haut niveau.

Point 302 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé «AI-Augmented Deliberative System: Fostering Empathy and Finding Common Ground », menée par GoVocal SA- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.R.L. Go Vocal pour le développement du projet « AI-Augmented Deliberative System », une solution numérique innovante destinée à renforcer la démocratie locale. Le projet vise à développer un système de dialogue collectif augmenté par l'intelligence artificielle, permettant d'élargir les délibérations citoyennes, de faciliter la recherche de consensus et de renforcer la confiance dans les processus démocratiques.
Point 303 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé « AERIS – Automated Engineering document Retrieval and Intelligent Synthesis », mené par la S.A. Tractebel Engineering et le Centre de recherche Sirris- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.A. Tractebel Engineering et au Centre de recherche Sirris, pour le développement du projet « AERIS – Automated Engineering document Retrieval and Intelligent Synthesis », dont l'objectif est de développer de nouvelles méthodes de documentation et de gestion de la connaissance au travers de l'intelligence artificielle générative.
Point 304 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris pour 18 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 'Science Promotion Event 2025'- report du 04/12/2025	Bruxelles investit dans la promotion des sciences Le Gouvernement bruxellois et Innoviris ont sélectionné cette année 18 projets destinés à susciter l'intérêt des Bruxellois pour la science et la technologie. À travers le programme de financement SP-EVENT, des événements sont soutenus afin de mettre les jeunes et leurs enseignant-es en contact, de manière accessible et inspirante, avec les STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), ou encore de promouvoir une culture scientifique plus large auprès du grand public. Un budget total de 599 638 euros est consacré à ces initiatives. Bruxelles pourra ainsi compter en 2026 sur un calendrier bien rempli d'événements autour de la science et de la technologie : expositions, activités scolaires, concours, spectacles, congrès pour les jeunes et festivals. L'accent est mis sur l'inclusion et sur la diversité du public bruxellois.

Point 305 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé «KitoINK - Chitosan Bioinks for Advanced 3D Bioprinting in Regenerative Medicine: Enhancing Biocompatibility and Printability»- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État bruxelloise de la Recherche scientifique, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'un subside total de 523 928 € à l'Université libre de Bruxelles pour soutenir la réalisation d'un projet intitulé : « KitoINK - Chitosan Bioinks for Advanced 3D Bioprinting in Regenerative Medicine: Enhancing Biocompatibility and Printability » dans le cadre du programme SPIN-OFF.
Point 306 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé « PRISMA : Développement d'un outil chirurgical pour la standardisation des découpes de l'articulation du genou » dans le cadre du programme Spin-off- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État bruxelloise de la Recherche scientifique, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'un subside total de 336 318 € à CERDECAM pour soutenir la réalisation d'un projet intitulé : « PRISMA : Développement d'un outil chirurgical pour la standardisation des découpes de l'articulation du genou » dans le cadre du programme SPIN-OFF.
Point 307 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour le programme de guidance technologique en Éco-construction et Développement Durable en Région de Bruxelles-Capitale (C-TECH) réalisé par Buildwise- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside de 1.391.544 d'euros au Buildwise (Centre Scientifique et Technique de la Construction). Ce montant est octroyé par la Région Bruxelloise en vue de garantir la poursuite du service de guidance technologique en « Éco-construction et Développement Durable » (C-TECH) » et ce pour une durée de 28 mois.

Point 308 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d’Innoviris pour la réalisation de 23 projets d’études de faisabilité technique- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d’État Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé le soutien, pour un montant total de 1.158.636 €, de 23 projets d’études de faisabilité dans le cadre du programme Feasibility Studies d’Innoviris, dédiés à l’intégration de l’intelligence artificielle générative au sein des entreprises bruxelloises. Ces projets permettront aux entreprises bénéficiaires d’explorer le potentiel de l’IA générative pour le développement de nouveaux produits, services ou processus internes. Ils couvrent des secteurs variés tels que la santé, la sécurité informatique, le juridique, l’environnement ou encore les médias. Par cette initiative, la Région entend soutenir une adoption responsable et compétitive de l’intelligence artificielle, tout en renforçant l’écosystème IA bruxellois.
--	--

Point 309 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d’Innoviris pour le co-financement de 3 plans stratégiques d’innovation sélectionnés dans le cadre de l’appel à projets Innovative Starters Award 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d’Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé, dans le cadre de l’action Innovative Starters Award (ISA) organisée par Innoviris, l’octroi de subventions de maximum 500.000 € aux trois lauréats de l’édition 2025. Ces subventions leur permettront de mener à bien leur Plan Stratégique d’Innovation (PSI) respectifs. L’initiative « Innovative Starters Award » (ISA) a pour objectif de favoriser le développement de jeunes entreprises à haut potentiel d’innovation, tout en veillant à ce que leur technologie et solution(s) s’inscrivent dans l’un des 6 domaines d’innovation stratégiques tels que définis dans le Plan Régional d’Innovation, lui-même au service des objectifs d’exemplarité en matière de transition économique mise en œuvre en Région de Bruxelles-Capitale à l’horizon 2030. Les projets proposés dans le cadre de ISA, outre leur ambition forte en matière d’innovation et leur haut potentiel de développement économique, ont également vocation à générer un impact positif significatif en Région Bruxelloise d’un point de vue social, environnemental et/ou écosystémique. Les trois projets finalement sélectionnés pour recevoir un financement, à l’issue du processus d’évaluation des demandes soumises via le dernier appel à projets ISA, sont tous portés par de jeunes entrepreneurs dynamiques. Ces derniers se trouvent à un stade stratégique crucial et essentiel pour le déploiement et la pérennité de leurs activités, en concrétisant techniquement et commercialement leur POC/MVP (Pleevi et Virenti), ou encore en développant le périmètre de leur offre associé à une stratégie de scaling-up (Leexi). De plus, les trois lauréats proposés s’inscrivent pleinement dans le cadre des domaines d’innovation stratégique promus au sein de la région : • Pleevi, active dans l’intelligence artificielle appliquée à la gestion énergétique, développe un energy-optimiser-as-a-service capable d’équilibrer la demande et l’offre d’électricité en intégrant sources renouvelables, batteries et signaux du réseau. Sa solution vise à réduire les pics de consommation, la congestion et l’empreinte carbone de la mobilité électrique, contribuant ainsi à la décarbonation du transport et à la résilience énergétique locale ; • Leexi met l’IA au service d’une meilleure organisation du travail grâce à un assistant de réunion en temps réel capable de transcrire et résumer les
---	---

	échanges. En migrant vers une infrastructure cloud européenne souveraine conforme au RGPD, l'entreprise promeut une souveraineté numérique durable, éthique et compétitive ; • Virenti, jeune entreprise bruxelloise issue du programme Circular Innovation d'Innoviris, conçoit un matériau biobasé pour remplacer le FR4 des circuits imprimés électroniques. Cette innovation vise à réduire drastiquement les émissions de CO₂ du secteur (près de 8 milliards kg CO₂e par an à l'échelle mondiale) en substituant une matière fossile par une solution biosourcée et recyclable.
Point 310 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris pour le soutien aux activités des départements de soutien à la recherche des hautes écoles (Synhera, Odisee et Erasmushogeschool Brussel)- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a accordé un financement de 591.383 € à Synhera, de 79.434 € à Odisee et de 105.912€ à Erasmus Hogeschool Brussel pour réaliser tâches nécessaires au soutien à la recherche académiques. Ces subsides se focaliseront sur l'accompagnement des chercheurs en hautes écoles lors du dépôt de dossiers auprès d'Innoviris.
Point 311 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris à CoopCity pour la mise en œuvre du programme Innovate-report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a accordé un financement de 384.555 € à Coopcity ASBL pour réaliser, pour une durée de 2 années, un programme d'accompagnement est dédié aux projets et entreprises qui développent une innovation sociale. L'objectif de ce projet est d'encourager, en région bruxelloise l'innovation sociale et les entreprises sociales, qui sont importantes du point de vue tant sociétal qu'économique. Plus largement, la mise à disposition des compétences de COOPCITY permettra à des projets d'innovation sociale de voir le jour, ce qui conduira à une augmentation de la compétitivité des entreprises bruxelloises via la diversification ou l'amélioration de leurs produits, procédés ou services. Les projets soutenus appartiendront à des domaines variés et à haute valeur sociétale ajoutée (ex : alimentation durable, logement, mobilité, etc.).

Point 312 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet de développement expérimental par l'entreprise MyGrid- report du 04/12/2025	La Région bruxelloise a approuvé l'octroi d'un subside pour la réalisation d'un projet de développement expérimental par l'entreprise MyGrid, visant le prototypage d'un chargeur/onduleur novateur aux propriétés techniques et en matière de cybersécurité améliorées, pour leur batterie domestique ModuleOneTM.
Point 313 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d'Innoviris pour la réalisation d'un projet européen intitulé « SYNTHESIS - Synthetic Dataset Generation To Enhance Autonomous Systems using Smart ITS Data », mené par Macq S.A. et le centre de recherche Sirris- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.A Macq et au Centre de recherche Sirris, pour le développement du projet Européen ITEA4 « SYNTHESIS - Synthetic Dataset Generation To Enhance Autonomous Systems using Smart ITS Data », dont l'objectif est de mettre au point un système automatisé de collecte continue de données réelles (caméras, capteurs, ...) et de génération de scénarios synthétiques afin de tester, valider et renforcer la sécurité et la résilience des systèmes de mobilité urbaine et autonomes. Porté par un consortium international, SYNTHESIS a été évalué positivement par ITEA4. Sirris apportera son expertise en vision par ordinateur et fusion multi-capteurs, tandis que Macq convertira les scénarios en applications concrètes (optimisation des flux, adaptation d'infrastructures, protection des usagers vulnérables). Ce financement s'inscrit dans le Plan régional d'innovation (DIS « Technologies numériques avancées » et « Flux urbains efficaces et durables ») et contribuera à des espaces publics plus sûrs et à une mobilité plus fluide.

Point 314 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet intitulé «SmartBrain: Quick and Simple electroencephalogram headset development for rapid neurological diagnosis»- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État bruxelloise de la Recherche scientifique, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'octroi d'un subside total de 493.200 € à Université libre de Bruxelles pour soutenir la réalisation d'un projet intitulé : « SmartBrain: Quick and Simple electroencephalogram headset development for rapid neurological diagnosis » dans le cadre du programme SPIN-OFF.
Point 315 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un don à l'asbl Kom op tegen Kanker- report du 04/12/2025	Dans le cadre de son engagement en faveur de la recherche scientifique et de l'innovation, la Région de Bruxelles-Capitale annonce un don de 14 000 euros à l'asbl Kom op tegen Kanker. Par ce geste, la Région souhaite contribuer activement à la lutte contre le cancer, tout en soulignant l'importance du financement de la recherche comme moteur de progrès et d'espoir. La Région, à travers son soutien à la recherche et à l'innovation, joue un rôle clé en sensibilisant la population bruxelloise à la science et réaffirme, à travers ce soutien, sa volonté de rapprocher la recherche scientifique des citoyens.
Point 316 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un don au Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) dans le cadre de l'action Télévie- report du 04/12/2025	Dans le cadre de son engagement en faveur de la recherche scientifique et de l'innovation, la Région de Bruxelles-Capitale annonce un don de 14 000 euros au Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) pour soutenir l'action Télévie. Par ce geste, la Région souhaite contribuer activement à la lutte contre le cancer et la leucémie, tout en soulignant l'importance du financement de la recherche comme moteur de progrès et d'espoir. La Région, à travers son soutien à la recherche et à l'innovation, joue un rôle clé en sensibilisant la population bruxelloise à la science et réaffirme, à travers ce soutien, sa volonté de rapprocher la recherche scientifique des citoyens.

Point 317 Cabinet proposant : B.T. Octroi d'un subside d'Innoviris pour la réalisation d'un projet Eurostars intitulé « TwinZEB - Digital Twin for near Zero Energy Buildings » menée par la S.P.R.L. UPCOM- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé un subside à la S.P.R.L. UPCOM, pour le développement du projet Européen Eurostars « TwinZEB Digital Twin for near Zero Energy Buildings », porté par un consortium de quatre pays (Allemagne, Autriche, Belgique, République tchèque), dont l'objectif est de concevoir un jumeau numérique interopérable combinant simulations énergétiques et dynamique des fluides, intégré au BIM et déployé sur le cloud, afin d'accélérer la conception, la rénovation et l'exploitation de bâtiments à très haute efficacité énergétique.
--	---

Point 318 Cabinet proposant : B.T. Octroi de subsides d’Innoviris pour le co-financement de 6 projets d’expérimentation sélectionnés dans le cadre de la cinquième édition de l’appel « Circular Innovation : Re-use & Recycle »- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d’Etat Barbara Trachte, le Gouvernement bruxellois a approuvé le soutien, pour 709.757 € euros, de 6 projets d’innovation dans le cadre de la quatrième édition de l’appel à projets «Circular Innovation : Re-use & Recycle» d’Innoviris. Les porteurs de projet soutenus pourront tester la faisabilité et la viabilité de leur activité innovante de réutilisation et de recyclage de déchets. Les six projets recommandés pour financement visent à renforcer l’économie circulaire bruxelloise à travers des approches innovantes de revalorisation des déchets. Reframe the Cycle transformera les cadres de vélos en acier en mobilier local, créant une nouvelle filière de remanufacturing. ReloAD optimisera la gestion des déchets de construction grâce à une logistique inversée réduisant les trajets à vide et les émissions de CO₂. DeLaminate développera un procédé automatisé de séparation des textiles composites pour permettre leur recyclage à grande échelle. European Circular Industry expérimentera un procédé bas carbone de transformation du polystyrène usagé en granulés recyclés, favorisant une chaîne de valeur plastique locale. Circul’Casa structurera un service de tri et de réemploi pour les petits chantiers de rénovation, facilitant l’accès des PME aux pratiques circulaires. Enfin, Bean to Build valorisera le marc de café en biochar utilisé dans un béton bas carbone, alliant gestion des biodéchets et décarbonation du secteur de la construction. Ensemble, ces initiatives traduisent une dynamique cohérente de transition vers une production urbaine plus sobre, locale et circulaire.
Point 319 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement concernant l’octroi d’une subvention d’un montant de 68.000,00 € à l’ AGENCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR (ACE) dans le cadre de la compétence « commerce extérieur » pour l’année 2025.- report du 04/12/2025	Sur proposition de Monsieur le Secrétaire d’Etat, Ans Persoons, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l’octroi, pour le deuxième semestre de l’année 2025, d’une subvention 68.000€ à l’AGENCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR (ACE).

Point 320 Cabinet proposant : A.P. Financement de Hub.brussels via des subventions de la Région de Bruxelles-Capitale pour les périodes du trimestre 4 de l'année 2025.- report du 04/12/2025	/
Point 321 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement modificatif de l'arrêté du 18 décembre 2024 octroyant une subvention de 71 500 EUR au Centre national de Coopération au Développement – Communauté française et germanophone, pour l'année budgétaire 2025.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'État Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donné son accord sur l'octroi d'une subvention de 71 500 € au CNCD-11.11.11. afin de poursuivre, du 1er octobre au 31 décembre 2025, le développement de la plateforme soliris.brussels qui soutient les diasporas actives en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) et coopération internationale situées en Région bruxelloise.
Point 322 Cabinet proposant : A.P. Subside Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (12/12e) – Arrêté modificatif- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons en charge des Relations européennes et internationales, le Gouvernement bruxellois a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 767.000€ (12/12e) à l'asbl Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales.
Point 323 Cabinet proposant : A.P. Ventilation de crédits à partir de la provision mesures conservatoires 39.072.08 / 39.144.10 - report du 04/12/2025	/

Point 324 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement modificatif de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2024 octroyant une subvention de 45.000 EUR à l'asbl Echos Communication pour l'année budgétaire 2025.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a donné son accord sur l'octroi d'une subvention de 45.000 € à l'ASBL Echos Communication pour assurer, du 1er janvier au 31 décembre 2025, la coordination du volet communal de la plateforme soliris.brussels, dans la continuité des premiers résultats.
Point 325 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une subvention en faveur de l'ASBL Service Social du SIAMU pour l'année budgétaire 2025- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'octroi : • d'une subvention de fonctionnement 2025 à l'ASBL Service Social du SIAMU.
Point 326 Cabinet proposant : A.P. Convention financière annuelle reconductible entre le SIAMU et la CROIX-ROUGE – rétrocession du subside alloué aux services ambulanciers et PIT du SIAMU en faveur de la CROIX-ROUGE.- report du 04/12/2025	Sur la proposition de la Secrétaire d'État Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale approuve le projet de convention financière annuelle reconductible relative à la rétrocession du subside AMU du SIAMU en faveur de la CROIX-ROUGE.
Point 327 Cabinet proposant : A.P. Approbation de la liste des marchés publics du SIAMU excédant 160.000 euros pendant la période de prudence budgétaire dans le cadre des affaires courantes.- report du 04/12/2025	/

Point 328 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyant une dotation complémentaire en faveur du Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale pour le 2eme semestre 2025 - report du 04/12/2025	Sur proposition du Secrétaire d'Etat Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve l'octroi d'une dotation de fonctionnement pour le 2eme semestre 2025 au Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale
Point 329 Cabinet proposant : A.P. Ventilation de crédits à partir de la provision mesures conservatoires – 40.202.14 et 40.203.14 Investissements opérationnels Pompiers et AMU – 40.201.05 et 40.203.05 Frais de fonctionnement général et AMU- report du 04/12/2025	/
Point 330 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la procédure d'inscription sur la liste de sauvegarde comme monument de la gare de triage de Tour et Taxis, sis drève Anna Boch 25 à Bruxelles- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 331 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 30.150€ à l'Université Libre de Bruxelles pour l'année académique 2025-26 dans le cadre de l'organisation et du développement du « Certificat d'Executive Master en Patrimoine architectural. Conservation – restauration du patrimoine architectural, urbain et paysager ».- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'Université Libre de Bruxelles de 30.150 à 60.300€ pour l'organisation et le développement de la formation « Certificat d'Executive Master en Patrimoine architectural. Conservation – restauration du patrimoine architectural, urbain et paysager ».

Point 332 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 26.000 € à l'asbl Solvay House pour couvrir une partie des frais de fonctionnement 2025 dans le cadre de ses activités en faveur du patrimoine bruxellois.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « Solvay House » de 34.000 à 60.000€. Cette subvention complémentaire sera imputée sur l'allocation budgétaire 43.071.05.01.3132 (poste budgétaire 43.071.08) du budget 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale ;
Point 333 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire de 88.400€ à l'asbl Musée Horta pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement 2025.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'octroi d'une subvention de 176.800 € à en faveur de l'asbl Musée Horta afin de couvrir partiellement des frais de fonctionnement et plus particulièrement des frais de personnel pour l'année 2025.
Point 334 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 21.250 € à l'asbl « Explore Brussels » pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement 2025 / Convention-cadre 2022-2026.- report du 04/12/2025	Conformément à la convention-cadre signée en 2022, la Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « Explore Brussels » de 21.250 à 42.500€ et ce afin de couvrir partiellement ses frais de fonctionnement et de promotion du BANAD Festival 2025.

Point 335 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 146.250 € à l'asbl « Patrimoine & Culture » pour couvrir partiellement ses frais de fonctionnement 2025.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif visant à porter le montant de la subvention, en faveur de l'asbl « Patrimoine et Culture – Halles Saint-Géry » pour couvrir ses frais de fonctionnement, de 191.250 à 337.500€ pour l'année 2025. L'allocation budgétaire est la 43.071.05.01.3132 (poste budgétaire 43.071.08). Le contrat de gestion du 9 mai 2019 prendra fin au 31 décembre 2025.
Point 336 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 34.500€ à l'asbl Maison Hannon en vue de stabiliser le personnel de l'espace muséal « Maison Hannon ».- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « Maison Hannon » de 25.500 à 60.000€ en vue de soutenir son déploiement et plus spécifiquement une partie du traitement de son conservateur. Cette subvention complémentaire sera imputée sur l'allocation budgétaire 43.071.05.01.3132 (poste budgétaire 43.071.08) du budget 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale.
Point 337 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale arrêtant le Règlement régional d'urbanisme - approbation définitive- report du 04/04/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté
Point 338 Cabinet proposant : A.P. Avant-Projet d'ordonnance relative aux logements « coliving ». – 1ère lecture.- report du 18/04/2024-...- report du 01/10/2025- report du 08/10/2025- report du 15/10/2025- report du 23/10/2025- report du 05/11/2025- report du 12/11/2025- report du 19/11/2025- report du 26/11/2025- report du 04/12/2025	Reporté

Point 339 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le montant provisoire complémentaire de la subvention pour les travaux relatifs à la restauration globale de l'Eglise Saint-Henri, sise Parvis Saint-Henri 18 à Woluwe-Saint-Lambert.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 682.763,48 euros pour les travaux relatifs à la restauration globale de l'Eglise Saint-Henri, sise Parvis Saint-Henri 18 à Woluwe-Saint-Lambert.
Point 340 Cabinet proposant : A.P. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le montant provisoire de la subvention pour les travaux de conservation, restauration et isolation des toitures et autres travaux annexes à l'immeuble classé Institut Diderot sis rue des Capucins 58 à Bruxelles.- report du 04/12/2025	Sur proposition de la Secrétaire d'État Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention de 866.462,13 euros pour les travaux de conservation, restauration et isolation des toitures et autres travaux annexes à l'immeuble classé Institut Diderot sis rue des Capucins 58 à Bruxelles.
Point 341 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 30.000 € à l'asbl « Réseau Art Nouveau Network » pour couvrir une partie de ses frais de fonctionnement dans le cadre de ses activités en faveur du patrimoine culturel et plus particulièrement pour soutenir sa coordination et son secrétariat.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « Réseau Art Nouveau Network » de 30.000 à 60.000€. Cette subvention complémentaire sera imputée sur l'allocation budgétaire 43.071.05.01.3132 (poste budgétaire 43.071.08) du budget 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Point 342 Cabinet proposant : A.P. Subvention complémentaire à hauteur de 456.000€ à l'ASBL « Palais de Charles Quint » pour les frais de fonctionnement et de personnel en 2025 dans le cadre de ses activités de sensibilisation au patrimoine bruxellois. - report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « Palais Charles Quint » de 475.000 à 931.000€ qui assure la gestion et la valorisation du plus grand site archéologique de Bruxelles, à savoir l'ancien Palais du Coudenberg ainsi que le programme des « Classes du Patrimoine et de la Citoyenneté ».
Point 343 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de 48.875€ à l'asbl « Centre d'Information pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Design (CIAUD) » pour l'organisation de la troisième édition du Brussels Architecture Prize.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'arrêté modificatif portant le montant de la subvention octroyée à l'asbl « CIAUD » pour l'organisation de la troisième édition du Brussels Architecture Prize de 36.125 à 85.000€. Cette subvention complémentaire sera imputée sur l'allocation budgétaire 43.071.05.01.3132 (poste budgétaire 43.071.08) du budget 2025 de la Région de Bruxelles-Capitale ;
Point 344 Cabinet proposant : A.P. Octroi de subventions facultatives complémentaires & initiales à différentes asbl en vue de couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement 2025 dans le cadre de leurs activités en faveur du patrimoine bruxellois.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'octroi de 9 subventions facultatives en faveur d'asbl afin de couvrir partiellement leurs frais de fonctionnement 2025.

Point 345 Cabinet proposant : A.P. Octroi d'une subvention complémentaire à hauteur de de 21.250 euros à l'asbl Prométhéa pour sa mission de sensibilisation des entreprises en faveur du patrimoine culturel et de l'urbanisme à Bruxelles.- report du 04/12/2025	La Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS en charge du Patrimoine propose au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de marquer son accord sur l'octroi d'une subvention complémentaire de 21.250 € à en faveur de l'asbl Prométhéa afin de poursuivre en 2025 sa mission de sensibilisation des entreprises, de formation et accompagnement des acteurs du patrimoine et de la culture, et de création de partenariats en faveur du patrimoine culturel et de l'urbanisme à Bruxelles.
Point 346 Cabinet proposant : R.V. Prise d'acte de l'avis de Avis des membres fédéraux du Comité de coopération sur l'affectation 2025 du Fonds « Sommets européens ».	/
Point 347 Cabinet proposant : R.V. Plan pour la Reprise et la Résilience – Approbation quatrième demande de paiement	Sur proposition du Ministre-Président Rudi Vervoort et du Ministre en charge du Budget et des Finances, Dirk De Smedt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale charge le Ministre-Président de signer, au nom du Gouvernement bruxellois, la déclaration de gestion de la quatrième demande de paiement dans le cadre du Plan national pour la Reprise et la Résilience.
Point 348 Cabinet proposant : R.V. FAC-431 Gestion et entretien des portes, volets, portails, portes automatiques, barrières et leurs accessoires dans divers bâtiments du Service Public Régional de Bruxelles Marché de services – Procédure ouverte. Accord du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur l'attribution du marché n°FAC-431 dans le cadre des affaires courantes.	/

Point 349 Cabinet proposant : R.V. Subvention ANPR 2025 à Paradigm	Sur proposition du Ministre Rudi Vervoort, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale marque son accord pour la libération à Paradigm de la subvention pour la maintenance de l'ANPR 2025.
Point 350 Cabinet proposant : E.V. Avenant à la convention du 20/07/2023, relative à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 06/07/2023 octroyant une subvention de 250.500,00 EUR à l'asbl GoodPlanet Belgium pour l'organisation du Brevet du piéton "Lacet jaune" et "Lacet vert" en 2023-2025.	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'avenant à la convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'ASBL GoodPlanet Belgium précisant les modalités d'utilisation de la subvention de 250.500,00 € octroyée via l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 06/07/2023 pour l'organisation du Brevet du piéton "Lacet jaune" et "Lacet vert" en 2023-2025.
Point 351 Cabinet proposant : E.V. BMB/DCC-DCB/C24.006 - « Marché de services relatif à un service d'appui au pouvoir adjudicateur dans la gestion de la Commission de Coordination des Chantiers » Marché de services - Procédure ouverte Attribution du marché	Sur proposition de la Ministre Elke Van den Brandt, le Gouvernement bruxellois a approuvé l'engagement au profit de LOMBARDI S.A. concernant le marché BMB/DCC-DCB/C24.006 – Marché de services relatif à un service d'appui au pouvoir adjudicateur dans la gestion de la Commission de Coordination des Chantiers.

Point 352 Cabinet proposant : E.V. Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du 28/11/2024 octroyant une subvention de 70.702,00 € à la commune d'Ixelles pour l'installation d'équipements et/ou infrastructures destiné(e)s aux usagers des modes actifs.	Sur proposition de la Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke Van den Brandt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'approuver l'arrêté modificatif.
Point 353 Cabinet proposant : E.V. Demande d'avis de la part du ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes, concernant le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'AR du 5 juillet 2006 concernant la désignation et qualification professionnelle de conseillers à la sécurité pour le transport par route, rail, voie navigable de marchandises dangereuses	Sur proposition de la Ministre Elke VAN DEN BRANDT, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale émet un avis favorable sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'AR du 5 juillet 2006 concernant la désignation et qualification professionnelle de conseillers à la sécurité pour le transport par route, rail, voie navigable de marchandises dangereuses.
Point 354 Cabinet proposant : E.V. La proposition de résolution visant à octroyer des facilités de stationnement aux personnes en situation d'invalidité temporaire, déposée par Mme Tourneur et consorts (DOC 56K1072/001).	Sur proposition de la Ministre Elke VAN DEN BRANDT, le Gouvernement de la Région de BruxellesCapitale remet un avis positif, sous réserve de la levée des remarques majeures, sur la demande d'avis du président de la Chambre des représentants relatif à la proposition de résolution visant à octroyer des facilités de stationnement aux personnes en situation d'invalidité temporaire, déposée par Madame Tourneur et consorts. Les remarques majeures évoquées sont les suivantes : maintien des droits des personnes handicapées reconnues sans préjudices à celles-ci, la clarification de ce qui est entendu par « facilité de stationnement » et l'opérationnalisation des processus de délivrance, de test et de contrôle.

Point 355 Cabinet proposant : A.M. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale fixant les modalités de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne pour le climat instituée à l'article 1.5.2 du Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie – 3eme lecture	Sur proposition du Ministre Alain Maron, en charge de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la démocratie participative, le Gouvernement bruxellois a adopté « l'arrêté du Gouvernement fixant les modalités de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne pour le climat », ancrant celle-ci dans l'arsenal législatif climatique de la Région.
Point 356 Cabinet proposant : D.D. Crédits provisoires 1 – Subventions facultatives aux Commissions communautaires 2026	Reporté
Point 357 Cabinet proposant : D.D. Crédits provisoires 1 – Subventions organiques aux Commissions communautaires 2026	Reporté
Point 358 Cabinet proposant : D.D. Actualisation des objectifs transversaux des mandataires suite à l'avis défavorable rendu par la Cour des comptes sur les comptes bruxellois	/

Point 359 Cabinet proposant : D.D. Première et dernière lecture - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant prolongation de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 janvier 2023 relatif au budget de mobilité et à l'acquisition, l'utilisation et la gestion des véhicules de service	Sur la proposition du Ministre bruxellois de la Fonction publique M. Dirk De Smedt le Gouvernement bruxellois a approuvé, en première et dernière lecture, la prolongation pour 1 an, sans en modifier le contenu, de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26-01-2023 relatif au budget de mobilité et à l'acquisition, l'utilisation et la gestion des véhicules de service.
Point 360 Cabinet proposant : D.D. Cour Constitutionnelle – Question préjudicielle relative au précompte immobilier – Désignation d'un avocat – Affaire n° 8589	Le Gouvernement bruxellois, sur proposition de son Ministre des Finances, Dirk De Smedt Gatz, a désigné un avocat pour défendre les intérêts de la Région de Bruxelles-Capitale devant la Cour constitutionnelle. En effet, le Tribunal de première instance francophone souhaite savoir si l'abrogation de la réduction proportionnelle du précompte mobilier pour inoccupation ou improductivité indépendante de la volonté du contribuable enfreint les règles répartitrices de compétence entre l'autorité fédérale et les régions.
Point 361 Cabinet proposant : D.D. Arrêté du Gouvernement octroyant une dotation de 10.020.000,00 € à la STIB pour les prestations 2025 du Service Spécial d'Etudes	Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles, Dirk De Smedt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer une dotation de 10.020.000,00 € à la STIB pour les prestations 2025 du Service Spécial d'Etudes sur l'allocation de base 42.001.01.08.1221 (poste budgétaire 42.001.05).

Point 362 Cabinet proposant : D.D. FAC-3392 Traitement du courrier sortant 2025-2029 Marché de services – Procédure négociée directe avec publication préalable (Services sociaux et autres services spécifiques, annexe 3 Loi 17 juin 2016). Accord du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur l’attribution du marché n° FAC-3392 dans le cadre des affaires courantes.	/
Point 363 Cabinet proposant : B.C. Réforme du chômage – Plan d’action régional pour l’accompagnement des chercheurs d’emploi et l’adaptation des dispositifs - Mesure 1 : - Avant-projet d’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle modifiant l’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 février 2017 organisant le contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi résidant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale (2ème lecture)	Sur la proposition du Ministre de l’Emploi Bernard Clerfayt, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé en deuxième lecture l’avant-projet d’arrêt du Gouvernement relatif au contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi en stage d'insertion résidant sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et a chargé le Ministre de l’Emploi de solliciter l’avis du Conseil d’État en urgence.
Point 364 Cabinet proposant : A.P. Proposition d’arrêté classant comme monument de la salle de réception, y compris la coupole hexagonale, de l’ancien immeuble Constantia sis boulevard Poincaré 72-74 / Square de l’Aviation 1-3, à Anderlecht	Sur la proposition de la Secrétaire d’État Ans Persoons, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le classement comme monument de la salle de réception avec sa coupole hexagonale dans l’ancien bâtiment Constantia sis boulevard Poincaré 72-74 / Square de l’Aviation 1-3, à Anderlecht.

Point 365 Cabinet proposant : A.P. Représentation de la Région de Bruxelles-Capitale au Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe	Sur proposition de la Secrétaire d'Etat Ans PERSOONS, le Gouvernement de la Région-Bruxelles-Capitale a décidé de désigner Celia Groothedde, membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, comme représentante de la Région de Bruxelles-Capitale à la Chambre des Régions du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe. Le Gouvernement entérine également la nomination de M. Marc Cools, conseiller communal à Uccle, par l'Association ville et communes de la Région de Bruxelles-Capitale, comme représentant de la Région de Bruxelles-Capitale à la Chambre des Pouvoirs locaux du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe.
Point 366 Cabinet proposant : D.D. Opérationnalisation du budget 2025	/